

Annexe 5 Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans

Tableau n°1 Synthèse d'évaluation - Riposte aux recommandations de l'Évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA

Riposte cartographiée de l'ONUSIDA aux recommandations de l'évaluation		Catégories de recommandations						
Recommandations de l'évaluation sur 5 ans ONUSIDA/CCP(13)/02.2	Actions en riposte de l'ONUSIDA ONUSIDA/CP(13)/02.3	Objectifs, rôles, gestion	Gouvernance	Finance & planification	Plaidoyer	Pays/ Région	Informations/ Suivi et évaluation/ Recherches/ Évaluation des répercussions	Humanitaire
1	1	◆						
2	2	□						
3	3					○		
4	4	◆						
5	38		◆					
6	39	◆						
7	aas		◆					
8	aas		□					
9a	aas		○					
9b	aas		◆					
10	28,29,36				○			
11	18,32,33,34						□	
12	30,31						□	
13	11,12,13,35						□	
14	9,37			□				
15	27					○		
16	19,20							○
17	9			□				
18	5			○				
19	7,8			○				

Riposte cartographiée de l'ONUSIDA aux recommandations de l'évaluation		Catégories de recommandations						
Recommandations de l'évaluation sur 5 ans ONUSIDA/CCP(13)/02.2	Actions en riposte de l'ONUSIDA ONUSIDA/CP(13)/02.3	Objectifs, rôles, gestion	Gouvernance	Finance & planification	Plaidoyer	Pays/ Région	Informations/ Suivi et évaluation/ Recherches/ Évaluation des répercussions	Humanitaire
20	21			○				
21	23,24					○		
22	22,25					□		
23	22					○		
24	11,12,13						○	
25	6						○	
26	15,16,17,26				○			
27	14,15					○		
28	14,15					○		
29	aas						◆	

Notes : aas – aucune action spécifique proposée dans la riposte de la direction

Légende :

- ◆ Non mise en œuvre
- Mise en œuvre en partie ou très différemment des recommandations
- Mise en œuvre en intégralité ou au-delà des recommandations

Tableau n°2 Analyse de la riposte

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

1 Les objectifs actuels de l'ECOSOC doivent être remplacés par un seul objectif appuyé par des rôles spécifiques.

Conclusion générale : Non mise en œuvre

**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

1^{ère} action en riposte de la Direction : Il est proposé au CCP d'émettre, tous les deux ans, des recommandations à l'attention de l'ECOSOC en fonction des besoins de clarification ou d'amélioration des opérations du Programme.

Non mise en œuvre.

Les membres du CCP pensaient qu'il serait utile pour le CCP de recevoir le Rapport du Directeur Exécutif de l'ONUSIDA à l'attention de l'ECOSOC, mais qu'il ne serait pas convenable que le CCP examine le rapport avant qu'il ne soit publié par le Directeur Exécutif.¹

Riposte du CCP :

Le Groupe de travail du CCP n'a pas jugé utile de modifier le mandat de l'ONUSIDA figurant dans la Résolution de l'ECOSOC 1994/24 spécifiant que « *les accords de gouvernance doivent aboutir à une amélioration de l'inclusivité et de la participation des acteurs à la riposte élargie dans les discussions politiques. Les rôles et responsabilités doivent être clarifiés par rapport aux fonctions de gouvernance et une distinction doit être faite entre les fonctions de prise de décision et d'élaboration des politiques. Les structures de gouvernance de l'ONUSIDA sont bonnes mais leur fonctionnement doit être amélioré, notamment en termes de coordination. Un certain nombre de questions de responsabilité doivent être éclaircies et la responsabilité doit être renforcée dans son ensemble, notamment en améliorant le suivi, l'évaluation et les déclarations à l'échelon mondial et des pays.* »²

En réponse à la recommandation du groupe de travail, le CCP a décidé qu'il « *n'avait nullement besoin de modifier les résolutions de l'ECOSOC ayant permis la création de l'ONUSIDA. Les membres du CCP pensent que les résolutions de l'ECOSOC ont permis au CCP d'examiner et d'actualiser ses rôles et responsabilités en matière de gouvernance afin de refléter le contexte en évolution de l'ONUSIDA et les nouveaux acteurs de la riposte élargie. Certains membres du CCP ont exprimé le besoin de clarifier davantage les procédures de sélection des membres du CCP.* »³

¹ ONUSIDA/CCP (2003) Rapport de la 14^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA. Genève, 26–27 juin 2003. Paragraphe 65.

² ONUSIDA/CCP (2003) Rapport du Groupe de travail du CCP sur la gouvernance de l'ONUSIDA. 14^{ème} réunion, point 4 de l'ordre du jour provisoire, Genève, 26–27 juin 2003. Paragraphe 10.

³ ONUSIDA/CCP (2003) Rapport de la 14^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA. Genève, 26–27 juin 2003. Paragraphe 62.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

2 Les rôles du programme doivent être redéfinis et les responsabilités attribuées spécifiquement. Tous les rôles doivent être appuyés par des fonctions auxquelles sont attribués des indicateurs et des cibles objectivement vérifiables.

Conclusion générale : Quelques progrès

2^{ème} action en riposte de la Direction : Le CCP devrait préconiser le reflet précis des fonctions du Programme et des rôles spécifiques des parties constitutives dans le travail du Programme, tout particulièrement en actualisant et en révisant le Plan stratégique du système des Nations Unies sur cinq ans (PSSNU) et le Budget-plan de travail intégré (BPTI) (Voir Annexe 3).

Le BPTI 2004-2005 spécifie de quelle manière les 37 points d'action seront abordés en mettant en œuvre le plan de travail à l'aide d'activités relevant de six domaines principaux.

Le BPTI 2006-2007 s'appuie sur les fonctions transversales et les facteurs définis dans la Répartition des tâches en matière d'appui technique de l'ONUSIDA (ci-après dénommée 'Répartition des tâches'), cette dernière ayant été élaborée en août 2005 et approuvée par le CCP en juin 2006. Les rôles et les fonctions des Organismes coparrainants et du Secrétariat sont définis en adéquation avec la Répartition des tâches.

Le BPTI 2008-2009 renforce également les rôles et les fonctions spécifiques en adéquation avec les fonctions de base, la Répartition des tâches et les rôles convenus pour aider les pays à atteindre un Accès universel.

L'examen et la révision du PSSNU 2001-2005 ont donné lieu à l'élaboration du Cadre stratégique du système des Nations Unies pour la période 2006-2010, qui décrit les rôles et les fonctions de l'ONUSIDA ainsi que les contributions attendues de la part des autres organisations des Nations Unies. Après l'approbation de l'objectif d'Accès universel en juillet 2006 et l'appel à l'ONUSIDA pour élaborer un plan d'action en vue de soutenir les pays à cet égard, l'ONUSIDA a mis au point un cadre stratégique pour la période 2007-2010, approuvé en décembre 2006 par le CCP, visant à soutenir les efforts des pays pour atteindre un Accès universel.

Riposte du CCP :

Voir la discussion par rapport à la 1^{ère} recommandation ci-dessus.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

3 L'ONUSIDA, lorsqu'il travaille à l'échelon des pays par l'intermédiaire du groupe thématique, doit soutenir le Fonds Mondial de manière pragmatique : pour contrôler les tendances dans la riposte nationale et prodiguer des conseils sur la manière dont les demandes faites au fonds peuvent être conçues pour se conformer à une riposte élargie et s'aligner sur la stratégie nationale, pour prodiguer des conseils sur la manière dont les dépenses au titre du fonds peuvent appuyer l'intensification de la riposte, pour mettre en avant les leçons tirées de l'expérience des groupes thématiques élargis en promouvant l'adhésion commune des parties éligibles au groupe thématique élargi et aux Mécanismes de coordination dans les pays (CCM), pour s'assurer que les fonds mis à disposition par l'intermédiaire du Fonds Mondial viennent compléter un autre engagement financier national et international, et enfin pour donner des orientations et apporter un appui technique dans le cadre du suivi et de l'évaluation des programmes du Fonds Mondial.

Conclusion générale : bonne progression

3^{ème} action en riposte de la Direction : Le CCP devra préconiser à l'ONUSIDA d'intensifier son soutien aux gouvernements nationaux, à la société civile et aux acteurs du secteur privé, dans la préparation des propositions de financement au FMSTP, aux banques de développement régionales, aux principales fondations et aux instruments de financement de la Banque Mondiale, mais également de fournir un suivi et une évaluation thématiques ainsi qu'un soutien supplémentaire des services et des politiques techniques, en fonction des besoins d'amélioration de la capacité des partenaires institutionnels à aider les pays à atteindre leurs objectifs communs. En outre, le CCP devra préconiser au Programme de mettre en place et d'actualiser périodiquement les accords de partenariat avec les institutions et les instruments financiers, en fonction des besoins de clarification des rôles et des attentes respectifs.

Actions ultérieures

- L'ONUSIDA a mis en place des Dispositifs d'Appui Technique (DAT) : 3 en Afrique, 2 en Amérique Latine pour aider les pays à accéder à un appui technique de grande qualité. Les DAT ont apporté la majeure partie de l'appui technique au développement des propositions pour le Fonds Mondial et intensifient actuellement le soutien de la mise en œuvre de subventions. Soixante-dix pour cent des propositions ayant bénéficié de l'appui technique des DAT ont reçu une réponse positive dans le cadre de la 8^{ème} session d'attribution de subventions du Fonds Mondial.
- Le Secrétariat de l'ONUSIDA a travaillé en collaboration avec l'OMS pour mettre au point des directives techniques communes sur les outils de gestion et les domaines de prestation de services (notamment la prévention, la sexospécificité, la surveillance et les droits de l'homme) que les Partenaires locaux doivent utiliser pour élaborer des propositions solides à l'attention du Fonds Mondial. Ces directives sont disponibles en ligne.
- Le Secrétariat de l'ONUSIDA a élaboré des directives sur le Renforcement des systèmes communautaires pour la 9^{ème} session d'attribution de subventions qui devraient donner lieu à une plus grande intégration des activités de renforcement des systèmes communautaires dans la proposition de la 9^{ème} session d'attribution de subventions et finalement aboutir à une amélioration du soutien et du renforcement des communautés locales.
- (La famille de) l'ONUSIDA a offert un appui technique accru, en coordination avec l'ensemble des institutions et la société civile, ce qui a permis non seulement d'améliorer le taux de réussite de la 8^{ème} session mais aussi le nombre de propositions ambitieuses. Le FM a ainsi approuvé un nombre record de demandes lors de cette session.
- L'ONUSIDA a créé un groupe de travail pour mettre en place le protocole d'entente qui prévoit un cadre de responsabilité pour le suivi de la mise en œuvre du Protocole d'entente.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

- Le Secrétariat de l'ONUSIDA a élaboré un projet de document d'orientation pour les Équipes de pays des Nations Unies en collaboration avec le FM (à examiner avec l'ensemble des organismes coparrainants).
- Le Secrétariat de l'ONUSIDA modifie actuellement les mandats des COP pour y inclure les actions spécifiques du Fonds Mondial.

L'Évaluation sur cinq ans du Fonds Mondial a fait ressortir que, même si '*l'ONUSIDA entretient le partenariat le plus systématique et le plus étroit avec le Fonds Mondial*', les partenariats manquent généralement de clarté et de cohérence concernant les rôles et responsabilités des partenaires. Cela a abouti à diverses attentes en matière de besoin de soutien, de responsabilité des partenaires et de financement. Les partenaires évoquent un problème croissant de 'mandat non financé' concernant les subventions du Fonds Mondial (Évaluation du FM, domaine d'étude 2, Rapport final, IVB ; **IVD**).

Les conclusions des missions dans les pays pour le DEI de l'ONUSIDA révèlent une relation positive entre l'ONUSIDA et le Fonds Mondial à l'échelon des pays. Cependant, tout comme les conclusions de l'évaluation du Fonds Mondial, les relations à l'échelon des pays sont considérées comme des fins en soi, liées à des événements spécifiques tels que l'élaboration de propositions ou d'un appui au CCM, plutôt que comme des moyens d'atteindre des objectifs plus vastes.

4 Le Secrétaire Général et le GNUM doivent prendre connaissance de l'expérience de l'ONUSIDA et promouvoir des réformes qui : indiquent des lignes claires et visibles d'autorité de la direction avec des objectifs et des indicateurs mesurables, créent des incitations financières et du personnel pour que les institutions procèdent à des programmes communs, et transforment la responsabilité de l'équipe de pays en un service basé sur la demande pour répondre aux besoins des parties prenantes nationales.

4^{ème} action en riposte de la Direction : Il est proposé au CCP de recommander au Secrétaire Général de s'appuyer sur les expériences acquises grâce au Programme, pour contribuer à l'orientation de la mise en œuvre de sa seconde phase de réformes du système des Nations Unies. Il est également proposé au CCP de demander au Secrétaire Général d'envisager l'intégration de l'ONUSIDA dans les entités du système des Nations Unies qui sont les plus directement liées à l'expérience de développement des organisations et aux besoins du Programme, notamment le Comité exécutif sur les Affaires économiques et sociales, les Affaires humanitaires et le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM).

Dans le cadre du programme de réforme des Nations Unies à l'échelle mondiale, la composition et les fonctions du GNUM, du Comité de haut niveau sur les programmes (HLCP) et du Comité de haut niveau pour la gestion (HLCM) (c'est-à-dire les trois piliers principaux des Conseils exécutifs) ont été optimisées depuis la fin de l'exercice 2007. L'ONUSIDA a donc réaligné notre engagement dans ces structures et systématiquement assimilé les leçons tirées de nos expériences dans les pays.

L'ONUSIDA a également contribué à la rétro-information des États Membres concernant l'élaboration de l'Examen triennal complet des politiques en 2007 et participe actuellement au développement des cadres de

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

gestion et de responsabilisation. Les expériences acquises par l'ONUSIDA en matière de programmation commune et dans le cadre des programmes pilotes 'Unis dans l'action' sont intégrées dans les révisions des directives CCA/UNDAF qui seront utilisées pour les quelques 90 nouveaux pays de l'UNDAF, ces trois prochaines années.

Lors de sa 20^{ème} réunion qui s'est tenue du 25 au 27 juin 2007, le CCP de l'ONUSIDA a examiné le point intitulé « l'ONUSIDA et la réforme des Nations Unies » (document de référence joint). Le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le document, y compris ce qui suit :

- a) Les efforts de cohérence actuels doivent être guidés par l'expérience de l'ONUSIDA ;
- b) Les recommandations de la Cellule Mondiale de Réflexion doivent être accélérées et défendues en tant que contribution à la réforme des Nations Unies ;
- c) L'ONUSIDA doit jouer un rôle à part entière dans les programmes pilotes « une seule ONU » dans les pays ;
- d) L'ONUSIDA doit examiner de toute urgence les dispositifs de responsabilisation et mettre au point des incitations pour mettre en avant le travail en commun, ainsi que la programmation et la participation communes aux programmes pilotes 'Une seule ONU' ;
- e) L'intégrité de l'ONUSIDA doit être maintenue en pilotant le processus de réforme des Nations Unies ; et
- f) L'ONUSIDA doit constamment mettre en évidence sa contribution à l'amélioration de la cohérence au sein des Nations Unies et contribuer pleinement à l'unité dans l'action (Un budget, Un leader, Un plan, Un toit) dans les pays pilotes où il est présent, et soumettre à l'une des réunions du Conseil de Coordination du Programme en 2008 un rapport détaillé sur sa participation au programme pilote 'Une seule ONU' dans les pays.

5 Le CCP doit examiner et adopter un modèle élargi de gouvernance, reposant sur le cas de figure de l'Annexe 7, afin que tous les acteurs se concentrent sur l'amélioration de la complémentarité de leurs actions d'appui à la riposte mondiale élargie. Il est encore plus important, à l'échelle mondiale, de remplacer le COC

38^{ème} action en riposte de la Direction : Il est proposé d'établir un Groupe interinstitution de développement et de planification programmatiques qui sera responsable en permanence de l'élaboration, de l'actualisation, de la surveillance stratégique et du suivi des résultats du BPTI et du PSSNU et de la préparation du Rapport de suivi des résultats de l'ONUSIDA.

Pour permettre le bon fonctionnement de ce groupe, un certain nombre d'étapes plus opérationnelles sera également nécessaire, dont :

- l'élaboration d'un plan de travail de groupe énonçant les rôles et les responsabilités clairement articulés, les objectifs collectifs et individuels ainsi que des estimations réalistes des efforts requis par les membres du groupe

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

par un Conseil de direction représenté par d'autres institutions que les organismes coparrainants actuels. Il est vivement conseillé au CCP de mettre en œuvre un processus rapide et similaire à la création du FMSTP, afin de procéder au changement dans les plus brefs délais.

Conclusion générale : Non mise en œuvre

pour endosser lesdits rôles et responsabilités ;

- la nomination du personnel de direction des Organismes coparrainants dans le groupe en charge de suivre la consultation entre les Responsables exécutifs des Organismes coparrainants respectifs et le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA, à la lumière des efforts que devront fournir les membres du groupe. En outre, des 'nominations communes' plus formelles peuvent être effectuées auprès des membres individuels du groupe, qui portent ainsi une désignation au sein de leur institution ainsi que la fonction de Co-directeur de l'ONUSIDA. Dans tous les cas de figure, les nominations doivent être faites pour des périodes fixes, la nouvelle nomination devant aller dans le sens de l'évaluation des Directeurs Exécutifs des institutions respectives et de l'ONUSIDA ;
- les procédures du groupe doivent être présidées, par rotation, par l'Organisme coparrainant présidant le COC. Cependant, ce rôle doit être rempli au niveau du Co-responsable exécutif ou du directeur principal, pour permettre aux points focaux des institutions de poursuivre leurs rôles en tant que membres actifs du groupe à part entière. Le Co-directeur Exécutif de l'ONUSIDA doit endosser les fonctions de Vice-président du Groupe ;
- les Directeurs principaux du Secrétariat de l'ONUSIDA seront également membres du groupe ; et
- l'appui aux systèmes techniques, d'information et de communication sera apporté par le Secrétariat de l'ONUSIDA.

Les questions soulevées dans l'évaluation de 2002 ont été étudiées dans l'examen de 2005 ordonné par les organismes coparrainants et le secrétariat et mené à bien par le Boston Consulting Group (BCG) afin d'étudier le rôle du COC dans le soutien de l'ONUSIDA pour remplir son mandat et identifier des moyens d'améliorer l'efficacité du COC.⁴ Même si le soutien des principes généraux identifiés dans le rapport du BCG a été affirmé, des préoccupations sérieuses ont également été exprimées quant à la faisabilité de certains aspects des recommandations. Seule la recommandation importante adoptée par le COC a permis d'appuyer la responsabilisation des Coordonateurs Mondiaux des organismes coparrainants en s'assurant qu'ils disposent de pouvoirs formels au sein de leurs organisations, et de soutenir l'amélioration de leurs processus de travail, comme par exemple l'élaboration d'un plan de travail commun avec le Secrétariat, et des réunions plus fréquentes et structurées.⁵

Un mécanisme d'appui des fonctions de suivi des résultats du Programme Commun a été mis en place. Au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA, ces efforts ont au départ été menés par le Groupe de coordination et de développement des programmes. Suite à une restructuration du Secrétariat, ces efforts ont été poursuivis par l'Équipe de planification et suivi des résultats du Département de la gestion des ressources.

⁴ BCG (2005) Examen du fonctionnement du Comité des organismes coparrainants de l'ONUSIDA – Recommandations finales. Rapport au Comité des organismes coparrainants de l'ONUSIDA du Boston Consulting Group. Octobre 2005

⁵ ONUSIDA/COC (2005) Rapport de la 26^{ème} réunion du CCP. Sièges des NU, Salle de conférence n°7. Jeudi 27 octobre 2005

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

Les organismes coparrainants sont impliqués, par l'intermédiaire des Points Focaux nommés, dans chaque Organisme coparrainant afin de soutenir les Coordonateurs Mondiaux des Organismes coparrainants dans toutes les fonctions de base, notamment *l'élaboration, l'actualisation, la surveillance stratégique et le suivi des résultats du BPTI et du PSSNU et la préparation du Rapport de suivi des résultats de l'ONUSIDA.*

Le Groupe spécial d'Évaluation des Coparrainants (CEWG) apporte également son soutien en réunissant l'expertise des Organismes coparrainants en matière de suivi et d'évaluation pour soutenir les efforts de suivi des résultats.

Riposte du CCP :

Rien ne prouve que la recommandation et les actions aient été étudiées au niveau du CCP.

6 Un nouveau Protocole d'entente doit être rédigé pour l'ensemble des organismes coparrainants. Il doit énoncer clairement l'objectif et les rôles de l'ONUSIDA (objet des Recommandations 1 et 2). Il doit énoncer les obligations de chaque organisme coparrainant et du Secrétariat, et établir les objectifs et indicateurs pour le Secrétariat et chaque organisme coparrainant aussi bien en termes de progression vers le but de l'ONUSIDA qu'en termes d'objectifs pour devenir membre du programme commun à l'échelon national et international.

39^{ème} action en riposte de la Direction : Il est proposé aux Organismes coparrainants et au Secrétariat d'examiner le protocole d'entente de l'ONUSIDA, et de l'actualiser en fonction des besoins, afin de clarifier les responsabilités respectives et collectives dans le cadre du Programme et le modus operandi principal pour les remplir. Il est également conseillé que le BPTI englobe des indicateurs de performances mesurables ainsi que les objectifs respectifs de chaque Organisme coparrainant et du Secrétariat à l'échelon national et international, liés à la réalisation des objectifs généraux du Programme.

Le Protocole d'entente original reste en place et a été signé par les nouveaux Organismes coparrainants qui ont rejoint l'ONUSIDA depuis 2002 : le BIT/OIT⁶, l'ONU DC, le HCR et le PAM. Au lieu d'actualiser le Protocole d'entente, l'évolution des rôles et des fonctions du Secrétariat et des Organismes coparrainants de l'ONUSIDA a été reflétée dans les BPTI pour les périodes 2004-2005, 2006-2007 et 2008-2009 ainsi que dans le PSSNU, le Cadre Stratégique de 2007-2010 et la Répartition des tâches en matière d'appui technique de l'ONUSIDA.

7 Les membres des ONG du CCP doivent

Riposte de la Direction : Aucune action n'a été identifiée dans la Riposte de la Direction.

⁶ Ndt, il n'est pas précisé dans le document source s'il s'agit du Bureau international du Travail ou de l'Organisation internationale du Travail, tous deux connus en anglais sous l'abréviation ILO

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

obtenir le statut de membres votants à part entière.

Conclusion générale : Non mise en œuvre

Riposte du CCP :

Certains membres du Groupe de travail du CCP 2002 ont soutenu le CCP dans l'établissement d'un groupe de travail spécial destiné à étudier la composition, la représentation, la sélection et la rotation pour les États Membres et la société civile dans le CCP, en tenant compte de l'évolution des dimensions régionales de l'épidémie, de la prévalence de la maladie et du réseau d'acteurs de la société civile à l'échelon international et régional participant à la riposte élargie. L'examen a pour *ambition* de s'assurer que la composition et l'équilibre du CCP soient représentatifs des acteurs dans l'environnement actuel en mutation de l'ONUSIDA et de la riposte élargie. Il faut néanmoins faire remarquer que le document du groupe de travail fait la distinction entre les fonctions se rapportant aux États Membres du CCP (prise de décision) et celles se rapportant aux Organismes coparrainants et aux ONG (élaboration des politiques).

La 14^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme (juin 2003) n'a donné lieu à aucune initiative/recommandation pertinente. Cette réunion a une nouvelle fois eu lieu dans le cadre de l'examen de la participation des ONG et de la société civile au Conseil de Coordination du Programme.

Recommandations de l'Évaluation sur cinq ans ONUSIDA/CCP(13)/02.2

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
 ONUSIDA/CCP(13)/02.3
 et progrès ultérieurs**

8 Un lien direct doit être établi entre le CCP et les organes directeurs des organismes coparrainants, en faisant en sorte que chaque organisme coparrainant représenté lors du CCP devienne membre de l'organe directeur du coparrainant. Grâce à ce changement, l'organisme coparrainant peut devenir un membre votant à part entière.

Conclusion générale : certaines mesures ont été prises

Riposte de la Direction : Aucune action n'a été identifiée dans la Riposte de la Direction.

Riposte du CCP :

Suite à la 14^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme (juin 2003), il a été décidé que le Président du CCP doit transmettre les recommandations du CCP aux Présidents des organes directeurs des Coparrainants, afin de les encourager, chaque année, à discuter et agir conformément aux décisions correspondantes de leurs organes directeurs respectifs.

Organismes coparrainants au sein desquels les recommandations du CCP font l'objet de discussions :

Institutions	Les Conseils directeurs discutent-ils régulièrement de la lutte contre le VIH ?	Les Conseils directeurs discutent ⁷	Les Conseils directeurs ont-ils pris une décision sur la base d'une décision du CCP ?	Les cadres de résultats globaux et du BPTI partagent-ils les mêmes indicateurs de résultats ?
BIT/OIT	✓	X	X	X
PNUD	✓	✓	X	X
UNESCO	✓	X	X	X
UNFPA	✓	✓	X	✓
HCR	✓	X	X	X
UNICEF	✓	✓	X	✓
ONU DC	✓	✓	✓	✓
PAM	✓	✓	X	✓
OMS	✓	X	X	X
Banque Mondiale	X	X	X	X

Source : Documentation des Conseils directeurs

⁷ Les Organes directeurs des institutions suivantes ont demandé des actualisations régulières (note informelle) de la mise en œuvre des recommandations de la Cellule Mondiale de Réflexion : PNUD, UNICEF, UNFPA, PAM, OMS, ONU DC.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

9 a) Le CCP doit modifier l'ordre du jour des réunions pour consacrer du temps à une discussion de fond ; et b) le CCP doit déléguer les rôles de surveillance du budget et d'évaluation des performances au Conseil d'administration ou aux sous-comités désignés.

Riposte de la Direction : Aucune action n'a été identifiée dans la Riposte de la Direction.

Riposte du CCP :

La 14^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme (juin 2003) a suggéré d'organiser des tables rondes thématiques ou des discussions de groupe lors des prochaines réunions du CCP sur des questions d'importance stratégique dans le cadre de la riposte à la lutte contre le VIH et sur le rôle de l'ONUSIDA. Cette recommandation est mise en œuvre depuis la 15^{ème} réunion du CCP.

23^{ème} réunion du CCP (décembre 2008) :

« 5.9 Convient d'établir provisoirement un sous-comité du Conseil de Coordination du Programme pour la préparation du budget-plan de travail intégré 2010-2011 qui sera chargé de l'examen d'une manière générale et de faire des recommandations à la 24^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme sur :

- a. les priorités, la portée et la structure globales du budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA ;
- b. les résultats escomptés et les principales activités du budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA ;
- c. le cadre de suivi des performances, les indicateurs, les cibles et les rapports sur la mise en œuvre du point de vue financier ; et
- d. le suivi de la mise en œuvre des décisions antérieures relatives au budget-plan de travail intégré ; »

Autres décisions de la 23^{ème} réunion du CCP relatives à l'établissement du sous-comité :

« 5.10 Convient que le sous-comité sera composé de 10 États Membres au maximum (deux par région géographique), deux ONG, deux Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA, et que les rapports des réunions du sous-comité seront placés sur le site web de l'ONUSIDA ;

5.11 Convient du processus pour l'établissement du sous-comité comme suit :

- 25 février 2009 : première réunion du sous-comité (prévue)

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

10 L'ONUSIDA, grâce au travail du Secrétariat et de l'ensemble des organismes coparrainants, doit maintenir un plaidoyer mondial, en mettant notamment l'accent sur les engagements politiques et de ressources. Il doit saisir les opportunités de plaidoyer d'une riposte partagée selon les sexes et de mise en avant des techniques florissantes de partenariats et d'apprentissage horizontal.

Conclusion générale : Mise en œuvre quasi intégrale

28^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA renforcera les liens existant, en matière de plaidoyer et de campagnes, entre la Déclaration d'Engagement dans la lutte contre le VIH et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment en élaborant et soutenant des partenariats avec un grand nombre de groupes constitutifs (tout particulièrement la société civile et les ONG) et en intensifiant la Campagne mondiale contre le sida.

Contribution du PSC :

- Engagement de la Société Civile dans le MERG pour façonner les Indicateurs de déclaration et y inclure une référence à la société civile.
- Le PSC 2006 de l'ONUSIDA et un consortium de la société civile pour l'année 2008 ont permis l'organisation d'un Groupe de Travail de la Société Civile pour conseiller le Bureau du Président de l'Assemblée Générale (OPGA) sur l'engagement de la société civile dans la Réunion de haut niveau, notamment pour désigner des intervenants, créer des messages et contribuer aux documents de référence.
- Engagement en 2008 d'un consortium de la société civile pour appuyer la participation de la société civile aux processus de déclaration nationale et à l'élaboration de rapports nationaux et de rapports parallèles.
- Le chef du PSC de l'ONUSIDA a travaillé en qualité de co-président du Groupe de Travail de la Société Civile pour les Réunions de haut niveau en 2006 et 2008 : exemple de rôle de négociation et de médiation entre l'ONUSIDA, le Groupe de Travail de la Société Civile et le Bureau du Président de l'Assemblée Générale.

Contribution de l'ADC (service plaidoyer et campagnes) :

- Des efforts de plaidoyer ont été entrepris pour souligner les liens entre la Déclaration d'Engagement et les OMD, notamment l'accueil d'événements sur ce sujet dans différents forums tels que les Réunions de haut niveau sur le sida, les examens de l'OMD et d'autres plateformes, la participation aux journées de Stand-up contre la pauvreté et la divulgation d'orientations et de messages de plaidoyer qui placent la formation de la déclaration au sein du processus des OMD.
- La Campagne mondiale contre le sida met également en avant les relations et a fonctionné en collaboration avec la Campagne mondiale pour vaincre la pauvreté (qui émet des recommandations pour les OMD) ainsi que la Campagne de l'OMD menée par les Nations Unies. Des mesures majeures ont été prises pour renforcer la Campagne mondiale contre le sida, y compris un partenariat avec la société civile pour en faire une ONG indépendante (de sorte qu'elle soit à présent dirigée par la société civile et lui 'appartienne') afin de créer un mouvement social plus fort et plus visible sur le sida et de changer ses priorités pour recommander l'exécution de la Déclaration d'engagement sur le VIH des Nations Unies pour l'année 2001

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

et les engagements politiques sur le sida qui ont suivi sous le slogan « Stop SIDA. Tenons notre promesse. » Son comité directeur s'assure également que de nombreux acteurs travaillent à présent en étroite collaboration sur le plaidoyer du sida, y compris les représentants des réseaux de personnes vivant avec le VIH, les représentants des ONG de développement et de lutte contre le sida, mais également les représentants des jeunes, des travailleurs, des groupes confessionnels, des sociétés, des médias et ceux de bien d'autres secteurs. L'ONUSIDA est le partenaire technique principal de la Campagne.

- Des efforts particuliers ont été entrepris pour renforcer les capacités de plaidoyer des travailleurs et pour unir ces derniers à d'autres forces travaillant sur le plaidoyer contre le VIH. Ces efforts comprennent, entre autres, le travail en étroite collaboration avec eux sur la promotion et l'élaboration d'un guide informant le personnel sur la manière de s'engager dans le plaidoyer au niveau des pays et quels en sont les avantages. Ce travail a été réalisé en collaboration avec le BIT/OIT.

29^{ème} action : La soumission du prochain BPTI prévoira d'étendre les efforts actuels de renforcement et de connexion des initiatives de soutien et de développement de leadership sur le VIH dans le cadre du leadership politique, confessionnel et parlementaire, mais également du leadership des ONG, des travailleurs, des femmes et des jeunes. Un examen systématique des accords de partenariat et de collaboration existants sera également entrepris pour permettre l'essor et le renforcement des partenariats entre la société civile, le secteur public et le secteur privé dans la lutte contre le VIH. D'ici la fin de l'année 2003, l'ONUSIDA mettra au point et rendra opérationnelle une stratégie et un plan qui tiendront compte des résultats de cet examen.

Section II.1 du BPTI 2004-05 : Très générale, imprécise.

- Accélérer le développement de partenariats et la mobilisation à l'échelon des pays. En accordant une attention toute particulière aux personnes vivant avec le VIH/SIDA, la société civile et les secteurs clés, le Programme commun développera des forums partenariaux à l'échelon des pays.
- Mobiliser les secteurs clés. Pendant le prochain exercice biennal, les coparrainants profiteront de leurs avantages comparatifs pour intensifier les efforts à l'échelon des pays afin de générer un engagement accru, durable et élargi des secteurs de l'éducation et de la santé, du monde du travail et d'autres secteurs clés.
- Renforcer le plaidoyer. L'ONUSIDA mettra sur pied et soutiendra des coalitions, aidera à l'élaboration de lois contre la discrimination, et focalisera des efforts de plaidoyer accrus sur les besoins des populations clés, telles que les jeunes et les femmes.
- Impliquer les personnes vivant avec le VIH. L'ONUSIDA développera de manière significative ses travaux directs avec les organisations de personnes vivant avec le VIH/SIDA ainsi que ses actions visant à accroître les capacités des différents partenaires à promouvoir et à soutenir une participation effective des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

- Intensifier les efforts pour promouvoir des approches sexospécifiques dans la lutte contre le VIH/SIDA. L'ONUSIDA a établi des données par sexe pour suivre les progrès dans la mise en œuvre des buts de la Déclaration d'engagement. Ces données par sexe, ainsi que d'autres informations obtenues dans le cadre d'une recherche opérationnelle, fourniront un outil de sensibilisation solidement basé sur les faits et permettront des interventions programmatiques mieux ciblées.

Le BPTI 2004-2005 a été préparé suite à l'évaluation sur cinq ans et fait explicitement référence aux conclusions de cette dernière dans le Résumé d'orientation.

Un examen systématique des partenariats a été entrepris par le service Partenariats de l'ONUSIDA et un cadre stratégique pour les partenariats avec les organisations de la société civile a été finalisé (en septembre 2003).

Le BPTI 2004 a subi une augmentation de 32 % par rapport au BPTI 2002-2003, la majeure partie de cette augmentation revenant aux organismes coparrainants. 29 % du budget était destiné aux activités visant à développer le potentiel d'action et le leadership, y compris en matière de droits de l'homme.

La partie spécifique du BPTI correspondant aux activités du Secrétariat de l'ONUSIDA se concentrait sur cinq activités transversales (p. 47 à 49 du document du BPTI) : leadership et plaidoyer, informations stratégiques, traçage, suivi et évaluation, implication de la société civile et développement des partenariats, mobilisation des ressources.

Les recommandations émises dans la 29^{ème} action du plan d'évaluation sur cinq ans sont clairement traduites dans le BPTI 2004-05, et en particulier dans le budget du Secrétariat.

36^{ème} action : Il est suggéré que, dès le début de l'année 2003, le Secrétariat de l'ONUSIDA facilitera l'élaboration d'un exercice stratégique, entre plusieurs institutions, de mobilisation mondiale des ressources, en vue de développer un consensus international sur le financement de la riposte mondiale.

Jusqu'en 2003, l'ONUSIDA n'a pas facilité l'élaboration d'une stratégie collective et mondiale de mobilisation des ressources. La quantité totale annuelle de ressources disponibles pour la lutte contre le sida a augmenté, passant de 3 milliards de dollars US en 2003 à 10 milliards en 2007.

Des discussions informelles ont été menées avec des Organismes coparrainants concernant la mobilisation de ressources pour la lutte contre le sida.

Suivi des ressources : depuis 2003, l'ONUSIDA suit les estimations et les besoins en ressources dans le cadre de la riposte mondiale au sida, fournissant ainsi la base d'une stratégie mondiale de mobilisation des ressources.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

11 Le Secrétariat étend son travail informatif actuel sur les informations à un domaine fonctionnel important pour soutenir les rôles de coordination, de plaidoyer et de développement d'un potentiel d'action.

Conclusion générale : Mise en œuvre quasi intégrale

18^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA doit intensifier les efforts dans les pays pour mettre en avant et soutenir la diffusion de tout un ensemble de documents sur les meilleures pratiques par un effort multi-institution plus cohérent.

Les copies classiques sont distribuées via deux canaux : (a) les listes de publipostage de l'ONUSIDA, choisies en fonction de l'objet et de la langue, principalement ceux des bureaux nationaux et régionaux de l'ONUSIDA et (b) par l'intermédiaire du département de publipostage de l'OMS pour inclure, par exemple, leur liste de bibliothèque de dépôt. Un grand nombre de nos collègues dans les pays sont très actifs dans la distribution locale de nouveaux titres à nos organismes coparrainants et à d'autres partenaires clés ; cet aspect est tout particulièrement important dans les pays ne disposant pas d'un système postal efficace comme à Myanmar ou dans les pays à faibles ressources comme le Swaziland.

La bibliothèque de l'ONUSIDA sur CD-ROM contient tous les titres sur les Meilleures Pratiques publiés dans toutes les langues ; elle est distribuée non seulement à nos collègues dans les pays mais aussi lors des grandes réunions internationales. En 2004-2005, 88 000 exemplaires ont été distribués ; depuis, un total plus 'habituel' de 5 000 à 10 000 exemplaire par an a été distribué, soit un total de 151 000 exemplaires à ce jour depuis la première édition. Le CD de la bibliothèque a largement augmenté la portée des titres sur les Meilleures Pratiques à l'échelle internationale.

Des mailings particuliers sont réalisés, pour chaque titre, auprès des Organismes coparrainants et d'autres acteurs clés, en fonction des besoins ; parmi les exemples récents, on retrouve : Portée internationale : Comment les syndicats répondent au sida (auprès du BIT/OIT) ; Stratégies de soutien des besoins liés au VIH des réfugiés et des populations hôtes (auprès du HCR) ; Eviter l'épuisement professionnel : Société de réhabilitation et de soins intermission (auprès de Geneva Global et TearFund).

32^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA renforcera les efforts mondiaux et régionaux d'amélioration du développement et d'expansion de l'accès aux meilleures pratiques dans les pays du programme, comme décrit dans la 18^{ème} action, grâce à un effort collectif élargi et renforcé des institutions :

- pour identifier de manière plus systématique les écarts dans les domaines clés de politique et de programme, en concertation avec les partenaires correspondants ;
- pour examiner et inclure les offres pertinentes du Secrétariat et des Organismes coparrainants de l'ONUSIDA et celles des principaux partenaires du développement ; et
- pour élargir la distribution mondiale (par voie électronique et papier) grâce à des partenariats appropriés.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2****Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

(1) Des écarts dans le matériel d'information concernant les domaines clés de politique et de programme ont été identifiés, de manière continue, grâce à un dialogue informel avec de nombreux contacts auprès des Organismes coparrainants et des collègues dans les équipes régionales et nationales et les organisations non gouvernementales clés. En 2007-2008, l'élaboration d'une bibliographie des ressources en information sur le VIH, destinée aux organisations du système des Nations Unies, a permis une évaluation plus formelle des écarts dans les ressources en information des Nations Unies. (2) Nous n'avons pas établi de système formel d'examen et d'inclusion des 'offres pertinentes' en raison d'un manque de capacité du personnel (un seul responsable des Meilleures Pratiques à plein temps). (3) Les titres sur les meilleures pratiques sont toujours publiés dans trois formats : copie classique, en ligne et sur CD-ROM. Les titres sont généralement disponibles en plusieurs langues, en fonction du sujet et des fonds disponibles. Un questionnaire soumis aux collègues régionaux et dans les pays, fin 2006, fait ressortir que pour 25 % d'entre eux, ou pour leurs partenaires clés (ou pour les deux), l'accès Internet est onéreux et/ou peu fiable et que les copies papiers restent leur support de prédilection. Le CD-ROM est très largement distribué (voir ci-dessous). Les téléchargements sur le site Internet de l'ONUSIDA sont importants (avec 2 161 150 documents téléchargés par 758 424 visiteurs uniques en 2007) même s'il n'est pas actuellement possible d'identifier les téléchargements des Meilleures Pratiques, elles doivent représenter une part importante du total.

33^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA intensifiera les efforts pour soutenir le développement de stratégies et de politiques dans les domaines où surviennent des difficultés, en organisant et appuyant l'information des forums politiques. Ces efforts passeront par l'appui à la collaboration horizontale entre les différents groupes et par le partage des informations entre les entités régionales et dans les pays.

L'ONUSIDA surveille étroitement les questions émergentes, qu'elles soient scientifiques (par l'intermédiaire du Bureau du Conseiller scientifique en chef), liées aux droits de l'homme (par l'intermédiaire de l'équipe dédiée aux droits de l'homme), liées aux programmes de prévention prioritaires (par l'intermédiaire de la Division des programmes prioritaires) ou liées aux politiques (par l'intermédiaire du Bureau du Directeur du département Evidence, Suivi et Politiques) pour n'en nommer que quelques-uns. La circoncision masculine et la vulnérabilité des jeunes femmes face au VIH en Afrique Australe en sont deux exemples concrets.

34^{ème} action en riposte de la Direction : Le prochain BPTI prévoira de renforcer la collecte et l'analyse des données dans des secteurs clés (en particulier, l'agroalimentaire, l'éducation, la santé et la protection sociale, et les secteurs de la production), y compris la cartographie des sources de données existantes et l'augmentation de l'accès à ces données, la diffusion d'analyses clés, ou encore l'incitation au développement de méthodologies analytiques homogènes et comparables.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

Voir la Section II.6 du BPTI 2004-05 : Non clairement spécifiée.

Le Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERG), qui remplace le Groupe de travail sur les indicateurs et l'évaluation du CCP, réunit une fois par an les Organismes coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA, les donateurs, les ONG et les experts techniques du suivi et de l'évaluation. Le MERG a largement contribué au renforcement de la procédure de suivi et d'évaluation au sein de l'ONUSIDA.

Depuis 2001, le MERG s'est largement concentré sur l'établissement et la redéfinition des indicateurs mondiaux de suivi de la riposte mondiale et de l'avancement de tous les pays vis-à-vis de la Déclaration d'Engagement de la Session Extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le sida (UNGASS), un engagement pris par l'ensemble des 189 Etats Membres des Nations Unies de réaliser d'importants progrès dans la lutte contre le sida d'ici 2010. Cet engagement a été renouvelé lors de la Réunion de Haut Niveau des Nations Unies sur le sida en juin 2006, dans le cadre de laquelle le suivi de l'UNGASS a été lié au suivi de l'avancement vers l'Accès universel aux objectifs de prévention, de traitement et de soins fixés pour 2010. Les engagements de l'UNGASS et d'Accès universel sont liés aux Objectifs du Millénaire pour le Développement pour 2015. Pour y parvenir, le MERG s'est très récemment concentré sur le renforcement de la coordination, des plans de suivi et d'évaluation, de la qualité des données et du potentiel d'action aux niveaux national, régional et mondial, pour soutenir un système national unifié de suivi et d'évaluation, connu comme le Troisième des « Trois principes » : Un organisme national de coordination, Un plan d'action national convenu et Un système national de suivi et d'évaluation.

Depuis le début de l'épidémie de sida, de nombreux indicateurs ont été proposés pour mesurer l'avancement et les retombées. En 2006, plus de 400 indicateurs étaient enregistrés. Bon nombre d'entre eux faisaient double emploi, étaient insuffisamment définis ou n'ont jamais fait l'objet de tests sur le terrain quant à la faisabilité de la collecte de données et à l'utilité des données collectées. Entre 2006 et 2008, le sous-groupe de travail sur les Indicateurs du MERG, travaillant en étroite collaboration avec des partenaires nationaux et mondiaux, a organisé une série de réunions pour examiner ces indicateurs et les réduire à un ensemble minimal d'indicateurs précieux et éprouvés, testés sur le terrain. A présent, 40 indicateurs sont recommandés aux pays : 25 indicateurs de l'UNGASS et 15 indicateurs recommandés par les pays. Il s'agit d'une énorme réalisation car ces deux types d'indicateurs ont permis de réduire le fardeau des systèmes nationaux d'analyse et de collecte de données et d'assurer l'amélioration de la qualité des données collectées pour la nouvelle liste.

Dans le cadre de la 10^{ème} réunion du MERG des 14 et 15 novembre 2006, une réunion d'activité a été tenue (1) pour examiner les réalisations du MERG depuis sa création 10 ans auparavant, et (2) pour revisiter le rôle, la

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

fonction, la structure, les membres et le planning de réunion du MERG. Les mandats, les membres et les procédures du MERG ont été révisés sur la base de la 10^{ème} réunion d'activité du MERG et d'autres consultations.

Le MERG dispose des fonctions suivantes :

- (a) établir des normes et des standards internationaux qui faciliteront la coordination et renforceront les systèmes de suivi et d'évaluation ;
- (b) examiner et approuver les politiques, normes, indicateurs et outils de suivi et d'évaluation pour assurer la qualité, améliorer l'intégration et réduire les redondances ;
- (c) coordonner le programme mondial de suivi et d'évaluation et organiser des Groupes de travail technique spéciaux, en fonction des besoins ; et,
- (d) partager les informations pertinentes pour la procédure de suivi et d'évaluation.

12 Le Secrétariat doit travailler avec les organismes coparrainants pour mettre au point une stratégie et un plan de travail mettant en avant les évaluations et la recherche dans les impacts, aux niveaux national et régional, dans le but de générer des données destinées à guider les ripostes nationales. Il faut donner la priorité aux recherches sur le changement de comportement et les facteurs contextuels, dont la sexospécificité, la stigmatisation et la pauvreté.

30^{ème} action en riposte de la Direction : La soumission du prochain BPTI au CCP prévoira d'accroître le développement par l'ONUSIDA d'une capacité internationale partagée de soutien de la procédure de suivi et d'évaluation, qui est en cours d'établissement avec des partenaires internationaux et des donateurs majeurs. Cette capacité de soutien comprendra :

- un cadre commun de suivi et d'évaluation pour les partenaires internationaux, harmonisé par l'intermédiaire du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERG) de l'ONUSIDA ;
- des dispositifs de ressources techniques partagés à l'échelon international et régional pour soutenir les efforts de suivi et d'évaluation des pays ;
- le renforcement et un meilleur usage des systèmes de données existants, des ressources et des instruments communs de référence ; et
- des enquêtes de couverture communes sur les indicateurs clés ainsi que des études conjointes pour mesurer les indicateurs d'impact.

Conclusion générale : quelques progrès

Voir Section I.6 page 14 et Section II.5 page 24 du BPTI 2004-05

L'ONUSIDA renforcera et accélérera la recherche et le développement en rapport avec le VIH/sida en :

- élaborant des approches et des directives basées sur les faits pour évaluer et atténuer l'impact de l'épidémie,
- renforçant le plaidoyer mondial et national en faveur d'une accélération de la recherche de vaccins, de microbicides, de traitements et d'autres interventions en rapport avec le VIH/sida,
- maintenant et renforçant son leadership mondial en matière d'estimations et d'analyses actualisées de la situation, des tendances et de l'impact de l'épidémie,

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

- fournissant une assistance substantielle aux pays pour qu'ils augmentent leurs capacités à entreprendre, accueillir et superviser des essais cliniques, une recherche sociale et comportementale, et des activités de recherche liées en rapport avec le VIH/SIDA (des efforts particuliers devant être engagés pour renforcer les capacités de recherche sur le VIH/SIDA dans cinq pays asiatiques),
- améliorant ses propres activités de collecte et d'analyse des données, en mettant particulièrement l'accent sur les secteurs clés dans lesquels les coparrainants de l'ONUSIDA disposent d'un avantage comparatif, et
- renforçant ses capacités à produire des estimations des niveaux et de l'impact du VIH/SIDA, y compris concernant des populations spécifiques telles que les jeunes, les orphelins, les femmes, les CDI, les professionnel(le)s du sexe et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes.

Interview de Matthew Warner-Smith, Secrétariat :

• un cadre commun de suivi et d'évaluation pour les partenaires internationaux, harmonisé par l'intermédiaire du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERC) de l'ONUSIDA ;

Les progrès du MERC sont lents concernant la redéfinition des indicateurs (à partir des nombreux indicateurs d'origine et des 16 indicateurs d'origine de l'UNGASS) vers un nouvel ensemble de 40 indicateurs (*Principaux indicateurs de référence pour les programmes nationaux de lutte contre le sida - Avril 2008*). Le travail comprenait également la mise au point de normes pour les indicateurs (présentées lors de la réunion du MERC de novembre 2008). Les progrès sont lents car le VIH était traité de manière aussi homogène qu'une urgence et non comme un problème de maladie chronique. La riposte mondiale était portée par les militants du sida, qui appelaient à une action immédiate plutôt qu'à une vision structurée. Il pense que le Secrétariat ne s'est suffisamment occupé de la procédure de suivi et d'évaluation qu'au cours des 5 dernières années. Les Organismes coparrainants doivent davantage s'en préoccuper mais il est pragmatique et efficace que le Secrétariat s'en charge. Les relations avec le GAMET de la Banque Mondiale sont bonnes mais elles n'impliquent pas le développement des capacités ; elles viennent compléter le travail du Secrétariat. Deux nouveaux développements particuliers : publication de 12 composantes d'un système de suivi et d'évaluation national (Réf.) et un Cadre de Connaissances, de Compétences et de Savoir-faire pour le personnel en charge du suivi et de l'évaluation. L'UNICEF apporte son soutien, ce qui n'est pas le cas des autres Organismes coparrainants. Il serait intéressant de réunir ces développements dans l'initiative **FAS** de l'OMS, mais cela est largement tributaire de l'orientation du COP.

Raisons de l'amélioration des performances du MERC : sensibilisation accrue de l'importance de la procédure de suivi et d'évaluation, plus grande disponibilité des ressources, besoin d'une meilleure définition d'une bonne procédure de suivi et d'évaluation, meilleur mélange de personnalités, davantage d'employés au sein du secrétariat capables de donner des directives. Très productif au cours des 2 à 3 dernières années. Deborah Rugg

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

l'a relancé à compter de la 10^{ème} réunion tenue à Rome en 2006. Elle a spécialement restructuré les Groupes de travail technique à l'aide d'objectifs annuels et de tâches claires.

• des dispositifs de ressources techniques partagés à l'échelon international et régional pour soutenir les efforts de suivi et d'évaluation des pays ;

Le DAT est partagé. Le Bureau des Nations Unies dans le pays est censé soumettre un plan d'appui technique à l'échelon des pays. Certaines personnes ont suggéré la création d'une équipe d'assistants techniques de suivi et d'évaluation mais cela n'a pas été concrétisé. A présent, le besoin d'améliorer les compétences de suivi et d'évaluation des consultants TS et les plans de formation à accomplir est reconnu.

• le renforcement et un meilleur usage des systèmes de données existants, des ressources et des instruments communs de référence ;

• des enquêtes de couverture communes sur les indicateurs clés ainsi que des études conjointes pour mesurer les indicateurs d'impact.

Ce domaine a été relativement négligé. Les enquêtes sur les impacts sont par nature plus difficiles à appréhender ; il est 'plus facile' d'étudier les indicateurs ; l'UNGASS a donné une impulsion aux approches quantitatives et aucune pression similaire n'a été exercée sur l'évaluation qualitative et des répercussions. Les réalisations du groupe de travail technique du MERG sur l'évaluation pour cette année sont décevantes et il est prévu de créer l'année prochaine un laboratoire d'idées sur la base de l'évaluation. Le travail de suivi et d'évaluation du Secrétariat étudie uniquement les performances à l'échelon des pays, et non celles du Secrétariat ou des Organismes coparrainants.

La coopération à l'échelon des pays est bonne, notamment avec l'UNICEF et l'OMS (mais est meilleure pour les questions cliniques que pour la surveillance). Le CDC comble souvent les vides, même si l'OMS protège le territoire.

Rôle des Organismes coparrainants grâce au CEWG (lié au groupe de Joel Rehnstrom)

31^{ème} action en riposte de la Direction : Afin d'accroître le potentiel d'action à tous les niveaux pour répondre à l'épidémie, l'ONUSIDA soutiendra les efforts de recherches sur le VIH en :

- affinant et promouvant un plan de recherche traitant des questions prioritaires ;
- préconisant l'augmentation des fonds pour les recherches sur le VIH ;
- améliorant la capacité des partenaires régionaux et nationaux à entreprendre une recherche opérationnelle pertinente ; et
- aidant au renforcement des capacités d'analyse des données et de traduction des connaissances en des programmes et des politiques à l'échelon des pays.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

1. Affiner et promouvoir un plan de recherche traitant des questions prioritaires

Trois exemples de riposte à cette recommandation sont la circoncision masculine, l'amélioration de la conduite des essais de prévention biomédicale du VIH et l'adaptation des essais sur le VIH aux femmes et aux adolescentes ;

2. Préconiser l'augmentation des fonds pour les recherches sur le VIH

Dans les discours, les présentations et les publications, l'ONUSIDA préconise d'augmenter les fonds destinés à la recherche sur le VIH, et tout particulièrement pour les nouveaux modes de prévention biomédicale.

L'ONUSIDA procède à un suivi des ressources pour les microbicides et les recherches pour trouver un vaccin contre le sida dans le cadre d'un consortium avec la Microbicide Alliance et IAVI.

3. Améliorer la capacité des partenaires régionaux et nationaux à entreprendre une recherche opérationnelle pertinente

Un bon exemple de travail pour améliorer les capacités de recherche est celui des vaccins VIH : le Programme Africain pour un Vaccin contre le sida. L'ONUSIDA et l'OMS, par l'intermédiaire de leur Initiative conjointe pour les Vaccins VIH, ont fourni quelques fonds pour lancer ce qui est devenu le Programme Africain pour un Vaccin contre le sida (AAVP) et ont obtenu le soutien du Canada, de la Suède et de l'IAVI en 2003.

L'OMS et l'ONUSIDA mettent en avant l'élaboration et la mise à disposition du public de vaccins VIH efficaces et sûrs, notamment la mise à disposition de ce type de vaccins dans le secteur public des pays en développement, à des conditions préférentielles. L'Initiative pour les Vaccins VIH de l'OMS et de l'ONUSIDA contribue actuellement au développement d'un potentiel d'action dans les pays en développement pour la conduite d'essais cliniques conformément aux plus grandes normes éthiques et scientifiques, en collectant des informations sur la distribution de différents sous-types de virus et en abordant des questions telles que l'accès aux vaccins VIH dans le cadre des programmes de prévention, de traitement, de soins et de soutien contre le VIH.

L'OMS et l'ONUSIDA soutiennent actuellement l'AAVP dans la création d'un Comité de transition pour contrôler la sélection d'une organisation basée en Afrique d'ici la fin de l'année 2009. Ce Comité sera en charge du travail continu de l'AAVP et permettra le transit des ressources collectées et des projets de l'AAVP réalisés dans le cadre de l'Initiative pour les Vaccins VIH de l'OMS et de l'ONUSIDA.

4. Aider au renforcement des capacités d'analyse des données et de traduction des connaissances en des programmes et des politiques à l'échelon des pays.

HIV this Week

L'un des meilleurs exemples de travail de l'ONUSIDA pour renforcer les capacités d'analyse des données et de traduction des connaissances est le blog scientifique et populaire *HIV This Week*, accessible depuis le site Internet de l'ONUSIDA et remis à jour deux fois par semaine. 26 questions sont postées chaque année, chacune d'entre elles contenant des extraits sélectionnés, accompagnés d'une note des éditeurs.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

13 Le Système d'Information sur la Riposte des pays (CRIS) doit être développé à l'aide d'indicateurs objectivement mesurables d'une riposte élargie à l'échelon des pays et établir un rapport annuel, dans un format publié et accessible à tous.

11^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA doit intensifier ses efforts d'appui aux acteurs dans les pays en élargissant et en renforçant leurs capacités et leurs systèmes afin de surveiller l'épidémie et la riposte nationale, d'évaluer les interventions et d'améliorer l'analyse et l'usage des données de surveillance. Ces efforts passeront par un plaidoyer auprès des partenaires du programme pour affecter une part appropriée des ressources totales du programme au renforcement des efforts de suivi et d'évaluation.

Commentaires du Secrétariat :

12^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA doit accroître son appui aux Conseils nationaux de lutte contre le sida et aux ministères de la planification, du développement et des finances, pour renforcer les capacités analytiques dont ils ont besoin pour surveiller leurs Stratégies multisectorielles de lutte contre le sida et mieux les intégrer dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), dans les Fondamentaux du suivi et de l'évaluation (MEF) et dans les approches et programmes sectoriels (SWAP) correspondants au niveau national, mais également pour renforcer la préparation et l'exécution des examens communs, menés au niveau national, de la mise en œuvre des plans nationaux de lutte contre le sida.

Commentaires du Secrétariat :

13^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA doit prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que le Système d'Information sur la Riposte des pays (CRIS) est opérationnel dans tous les pays à forte prévalence et dans les autres pays prioritaires avant fin 2003, et dispose d'un potentiel d'action suffisant pour permettre aux partenaires nationaux et internationaux d'accéder facilement aux informations stratégiques clés et pour faire office d'instrument principal d'un effort totalement intégré du système des Nations Unies pour préparer le Rapport annuel du Secrétaire Général à l'Assemblée Générale sur l'avancement de la mise en œuvre de la Déclaration d'Engagement de l'UNGASS.

Commentaires du Secrétariat :

L'ONUSIDA a préparé un plan de mise en œuvre du CRIS pour 2002-2003.

http://data.unaids.org/Publications/IRC-pub02/jc885-cris_overview_en.pdf

La version 2 du CRIS a été prévue pour faciliter le suivi du projet et des recherches dans les pays, en permettant un meilleur suivi des ripostes nationales au VIH.

http://data.unaids.org/UNA-docs/cris_update_jan04_en.pdf

CRIS2 est sortie en 2004 et cinq formations régionales ont été organisées.

http://data.unaids.org/UNA-docs/cris_update_oct04_en.pdf

Conclusion générale ; attentes irréalistes dans la Déclaration d'action d'origine ; des progrès récents avec un bon potentiel mais sans aucune preuve à ce jour

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2****Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

Entre 2005 et 2007, les pays ont bénéficié de soutien dans l'utilisation de CRIS 2, et les utilisateurs ont fait part de leurs commentaires sur les fonctionnalités supplémentaires requises pour la prochaine version. Pendant ce temps, un grand nombre de pays ont fourni des rapports et partagé leurs expériences sur la manière dont ils ont utilisé le CRIS pour renforcer leur système national de suivi et d'évaluation.

http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/HIVData/CRIS/20070615_BotswanaAIDSInformationSystem.asp

http://data.unaids.org/pub/Report/2007/cris_ghana_en.pdf

http://data.unaids.org/pub/Report/2007/cris_lesotho_en.pdf

http://data.unaids.org/pub/Report/2007/cris_somalia_en.pdf

http://data.unaids.org/pub/Report/2007/cris_sierra_leone_en.pdf

http://data.unaids.org/pub/ExternalDocument/2007/cris_chad_fr.pdf

[http://media.shs.net/globalaids/Regional2005/Module1-](http://media.shs.net/globalaids/Regional2005/Module1-Country_Updates/Country_Presentations/Status_of_Data_Management_Systems/Cote_d%E2%80%99Ivoire_Status_of_Data_Management_Systems.ppt)

[Country_Updates/Country_Presentations/Status_of_Data_Management_Systems/Cote_d%E2%80%99Ivoire_Status_of_Data_Management_Systems.ppt](http://media.shs.net/globalaids/Regional2005/Module1-Country_Updates/Country_Presentations/Status_of_Data_Management_Systems/Cote_d%E2%80%99Ivoire_Status_of_Data_Management_Systems.ppt)

En 2006 et 2007, l'ONUSIDA a collaboré avec d'autres institutions, telles que le PEPFAR du Gouvernement américain, au développement d'outils communs et à l'optimisation de leurs ressources pour renforcer le déploiement du CRIS dans les pays. Cette collaboration constituait le fondement de l'élaboration de la version 3 du CRIS.

http://data.unaids.org/pub/BrochurePamphlet/2007/cris_v3_0_en.pdf

http://data.unaids.org/pub/InformationNote/2007/cris_update_n01_2007_en.pdf

En 2007, l'ONUSIDA a utilisé la plateforme du CRIS3 pour l'outil de déclaration de l'UNGASS qui a remporté un franc succès : 137 pays ont déclaré utiliser le CRIS.

<http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/HIVData/Countryprogress/Default.asp>

http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/HIVData/Countryprogress/2008_UNGASS_Reporting.asp

[http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/Ressources/FeatureStories/archive/2008/20080312-](http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/Ressources/FeatureStories/archive/2008/20080312-Countryprogress.asp)

[Countryprogress.asp](http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/Ressources/FeatureStories/archive/2008/20080312-Countryprogress.asp)

En 2008, l'ONUSIDA a terminé son travail sur la Base de données relative aux ripostes mondiales, hébergeant toutes les données de l'UNGASS tirées des sessions de déclaration 2004, 2006 et 2008.

<http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/HIVData/CRIS/grd.asp>

Les données mondiales sont partagées grâce au CRIS3 qui a été introduit dans la formation mondiale de suivi et d'évaluation à Bangkok, en Thaïlande, en octobre 2008 (documentation pas encore disponible sur le site Internet de l'ONUSIDA, mais partagée à la demande). Le nouveau CRIS3 est doté de fonctionnalités innovantes pour la riposte nationale au VIH. Il peut héberger des plans de suivi qui permettront de suivre simultanément plusieurs

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

programmes (tels que ceux du PEPFAR, du Fonds Mondial, des pays, des Nations Unies...). Grâce à la fonction de liaison entre les indicateurs et les programmes, il est possible de lier l'utilisation des fonds aux réalisations spécifiques (gestion des résultats). Les définitions des indicateurs peuvent être soit importées à partir du Registre d'indicateurs mondial (harmonisation), soit modifiées en fonction des situations particulières des pays (ajustabilité pour différents contextes).

<http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/HIVData/CRIS/cris.asp>

Pour faciliter l'harmonisation des données et l'utilisation des indicateurs entre les partenaires mondiaux et nationaux, l'ONUSIDA a lancé le Registre d'indicateurs mondial lors de la réunion du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation en novembre 2008. Le registre permet d'exporter les définitions des indicateurs vers CRIS3, ce qui facilite la comparabilité et le partage des données à travers les pays, les régions et dans le monde entier.

http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/HIVData/CRIS/indicator_registry.asp

L'ONUSIDA réalise actuellement le plan de déploiement 2009 et organise de nombreuses formations d'utilisation du CRIS3 pour différents niveaux.

L'échange de données entre des partenaires et systèmes différents est assuré grâce à des concertations avec les partenaires (DevInfo, DHIS, OMS, EDS) et à l'aide de systèmes adaptés. L'ONUSIDA a lancé le Format d'échange d'indicateurs 2 (IXF 2) en 2005, puis le IXF3 en 2007. Cette dernière version a été adoptée par nos principaux partenaires.

http://data.unaids.org/pub/Manual/2008/sdmx_ixf3_en.pdf

L'ONUSIDA a présenté son travail lors de la Conférence de Paris sur l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) (du 19 au 21 janvier 2009) pour partager son expérience avec les partenaires mondiaux et préconiser la normalisation de l'échange de données. La réunion est parrainée par la BRI, la BCE, Eurostat, le FMI, l'OCDE, les Nations Unies et la Banque Mondiale. <http://www.sdmx.org/>

Interview, Secrétariat :

La version d'origine du CRIS n'était qu'un outil destiné aux déclarations de l'UNGASS qui comptait environ 18 indicateurs. Elle n'a pas remporté le succès escompté et était peu ou pas utilisée à l'échelon des pays. Dans une certaine mesure, elle a donné un ton négatif au CRIS qui a eu du mal à s'imposer depuis.

La deuxième version, sortie en 2004, disposait d'un module de recherche supplémentaire et permettait de suivre les projets à l'échelon des pays ; le logiciel a rencontré quelques difficultés mais était utilisé avec succès dans quelques pays (voir les renvois au Ghana, au Lesotho, à la Somalie et au Sierra Leone). Nous pensions que le secrétariat n'avait pas assez bien promu le système qui était considéré comme trop éloigné des autres travaux de

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

suivi et d'évaluation et ne pouvant pas s'inscrire dans le cadre d'un système plus vaste.

L'équipe du CRIS a tenté d'établir des liens entre la V2 et le FM et le PEPFAR mais les modifications internes de l'approche du FM en matière de suivi et d'évaluation semblait l'empêcher ; le PEPFAR a remporté plus de succès (Suivi avec Eddie Addai et Daniel Lowbeer au FM ; Sylvia Martinelli et Nicholas Bidault au Secrétariat). Les pays pouvaient définir leurs propres indicateurs et suivre les progrès de mise en œuvre des projets mais ne pouvaient pas lier les indicateurs aux dépenses effectuées dans le cadre des projets.

Nous ne sommes pas parvenus à a) faire appel au FM dès le départ, ce qui nous aurait permis d'utiliser le CRIS pour gérer les subventions et nous aurait aidé à mettre en avant le développement ; b) mettre en place le Programme plurinational de lutte contre le VIH/sida (PPS) de la Banque Mondiale pour suivre les progrès. La pré-sortie de la V3 a changé la donne avec le PEPFAR au Botswana 2007 (contactez Linda Carr et Xen Santos au PEPFAR) et après le mois de février 2007.

La version 3 permet aux pays de définir les indicateurs de manière plus flexible et d'adapter le système à leur contexte. Le déploiement principal a eu lieu à Bangkok lors de la formation au suivi et à l'évaluation d'octobre 2008. Quelques 15 à 20 pays sont sélectionnés pour suivre la formation du premier trimestre 2009. D'autres pays disposent de plans et ont demandé de l'aide. Une modification claire a été apportée pour placer davantage le CRIS dans un contexte de suivi et d'évaluation plus vaste, comprenant la gestion des données.

Organismes coparrainants : certaines tentatives d'implication. Les plus grandes réussites ont été enregistrées auprès de l'OMS pour le système Open Medical Records (OpenMRS) et pour les systèmes de cartographie de la disponibilité des services (Service Availability Mapping). Le CRIS peut importer des données à partir de DevInfo (UNICEF) mais ce système est considéré comme ayant des indicateurs dont les paramètres sont fermement déterminés par les exigences de déclaration de l'OMD.

35^{ème} action en riposte de la Direction : Suite à la 13^{ème} action, la soumission du prochain BPTI au CCP comprendra le soutien à l'échelle mondiale et régionale du développement et de l'utilisation du Système d'Information sur la Riposte des pays et d'autres instruments, notamment la mise à disposition :

- d'un accès aux rapports d'avancement annuels sur les efforts de lutte contre le VIH du système des Nations Unies dans tous les pays du programme de lutte contre le VIH ;
- de méthodologies et de catégories de rapports financiers pour les dépenses liées au VIH, qui sont harmonisées entre les donateurs principaux et les partenaires internationaux et régulièrement mises à jour ; et
- de rapports régulièrement mis à jour pour chaque pays, émanant de l'ensemble des partenaires financiers majeurs (nationaux, multilatéraux, bilatéraux et du secteur privé) concernant les prévisions de dépenses pour l'année en cours, et de rapports des dépenses réelles, basés sur une enquête, pour chaque projet réalisé les années précédentes.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

Voir les Sections I.6 ; II.6 du BPTI 2004-05

L'ONUSIDA militera en faveur d'un suivi et d'une évaluation efficaces en :

- suivant efficacement et établissant des rapports sur la mise en œuvre des buts de la Déclaration d'engagement par le biais d'un renforcement des capacités, de travaux ciblés avec les pays et de l'établissement d'indicateurs convenus, renforçant de manière substantielle les capacités de la communauté internationale à suivre l'épidémie et à évaluer les ripostes programmatiques par l'intermédiaire de l'Équipe d'appui au suivi et à l'évaluation de la lutte contre le SIDA au niveau mondial (GAMET), d'une utilisation optimale des groupes de référence et d'une meilleure collaboration avec d'autres partenaires,
- accélérant son leadership en matière de partage et d'harmonisation des efforts de suivi et d'évaluation des différents donateurs et acteurs afin de renforcer le consensus international sur les conclusions, les stratégies et les mesures d'action clés,
- facilitant et accélérant le partage entre les pays des expériences et des perspectives pour améliorer les capacités de suivi et d'évaluation à l'échelon des pays,
- collaborant avec les coparrainants dans la mise en œuvre d'un effort nettement accru pour créer et maintenir des capacités de suivi et d'évaluation à l'échelon des pays,
- élargissant le système d'information sur la riposte des pays (CRIS) et les autres sources de données pour améliorer la base des connaissances sur les ripostes nationales contre le VIH/SIDA, aider à recenser les lacunes nécessitant des actions de suivi et accroître la responsabilisation programmatique,
- accélérant la mise en œuvre d'une surveillance du VIH/SIDA/des IST de deuxième génération,
- améliorant le suivi et l'évaluation dans les secteurs clés : en tirant parti de ses avantages comparatifs, chacun des coparrainants assurera la promotion et l'accélération d'un suivi et d'une évaluation efficaces dans les secteurs clés affectés par l'épidémie,
- améliorant le suivi et l'évaluation concernant les populations clés : en tirant parti de ses avantages comparatifs, chacun des coparrainants assurera la promotion et l'accélération d'un suivi et d'une évaluation efficaces des interventions ciblant les populations clés – y compris les jeunes mais pas seulement eux,
- évaluant les ripostes des coparrainants : ceux-ci examineront individuellement et de manière permanente leur propre contribution à la riposte contre le VIH/SIDA, tout particulièrement lorsqu'elle est en relation avec la Déclaration d'engagement et les buts de développement du Millénaire, et
- poursuivant des stratégies visant à accroître l'utilité du BPTI en tant qu'outil de gestion pour le Programme commun.

Commentaires de l'OMS

Le CRIS est un système du Secrétariat et nous pensons qu'il a réussi à introduire un format d'échange standard (IXF) facilitant le transfert des données entre différents systèmes des Nations Unies, tels que DevInfo. Il est également idéal pour les rapports sur les données de performances spécifiques au VIH.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

L'an dernier, la priorité de notre relation a quelque peu changé. Un groupe d'organisations principales participant au développement des systèmes d'information de services de santé est à présent en place. Il comprend l'OMS, le CDC, l'Université d'Oslo (grand consortium de l'HISP (programme de systèmes d'informations sanitaires) des universités travaillant sur cette question), l'IRIS (fondamentalement le travail financé par l'USAID), Open MRS et le Secrétariat. L'objectif est double :

- Travailler à la rationalisation de l'élaboration et de la multiplication de nouveaux systèmes d'informations dans le secteur de la santé. La multiplication résulte de l'adoption, par le passé, d'une approche basée sur la maladie.
- Adopter une approche basée sur une trousse à outils pour les systèmes d'informations sanitaires, qui permettrait aux pays de choisir ce qu'ils souhaitent reprendre et mettre en œuvre. Cette approche reposerait sur l'établissement de normes et de standards pour le développement de futurs systèmes, en mettant l'accent sur l'élaboration de systèmes ouverts à tous et facilitant le transfert des données entre les systèmes.

14 Le bon travail entrepris dans le BPTI pour regrouper toutes les dépenses planifiées en matière de lutte contre le VIH par les organismes coparrainants, à l'échelon international et régional, doit être poursuivi et étendu pour également refléter l'intégralité des dépenses des pays.

9^{ème} action en riposte de la Direction : Il est proposé de présenter le soutien actuel et volontaire des organisations du système des Nations Unies à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre le sida, dans le cadre d'un Plan d'appui de l'Équipe de pays des Nations Unies à la mise en œuvre de la riposte nationale (UN-ISP) qui soit pleinement intégré et comprenne ce qui suit :

- les plans financiers et budgétaires combinés pour les efforts communs, individuels et intégrés des institutions pour soutenir la Stratégie nationale de lutte contre le sida ;
 - des objectifs clairs ainsi que des indicateurs contrôlables pour les efforts individuels des institutions, qui reflètent leurs rôles et responsabilités spécifiques et les cinq fonctions clés de l'ONUSIDA ; et
 - le travail de coordination des Groupes thématiques des Nations Unies sur la lutte contre le VIH.
- Depuis 2005, l'ONUSIDA, dirigé par le Secrétariat, a soutenu les Équipes de pays des Nations Unies et les Groupes Thématiques des Nations Unies dans l'établissement d'Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida à l'aide de Programmes Communs d'appui des Nations Unies, l'objectif ultime étant d'offrir un appui plus coordonné et plus efficace aux ripostes nationales. Les Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida sont un forum permettant aux Nations Unies de discuter de politiques et procédures spécifiques et de construire une ambition commune avant d'engager un dialogue avec les partenaires nationaux par l'intermédiaire de différents forums, notamment les forums partenariaux nationaux.
 - Les pays développent et mettent en œuvre des Programmes Communs d'appui des Nations Unies, qui ne sont qu'une évolution et une expansion de l'UN-ISP, en insistant sur l'alignement de la contribution

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

stratégique des Nations Unies sur les priorités nationales. Le Programme commun d'appui des Nations Unies couvre l'intégralité de l'appui du système des Nations Unies à la riposte nationale. Il comprend les activités des institutions individuelles, les programmes communs entre deux institutions ou plus et des plans et stratégies spécifiques destinés à mettre en place le programme d'appui. Parmi les plans, on retrouve un plan de travail annuel avec des responsabilités spécifiques attribuées aux institutions et individus conformément à la Répartition des tâches, ainsi que des ressources financières et des objectifs clairs émanant des Institutions des Nations Unies. Des plans de suivi et d'évaluation ont également été élaborés dans le cadre du Programme commun d'appui des Nations Unies pour permettre à l'Équipe conjointe des Nations Unies sur le sida d'évaluer en interne la réalisation des objectifs annuels identifiés.

Comme mentionné dans la 8^{ème} action, l'adaptation de la matrice de répartition des tâches aux contextes nationaux pour la mise en œuvre du Programme commun d'appui des Nations Unies permet aux partenaires d'accéder à l'assistance technique des Nations Unies, renforçant ainsi le positionnement des Nations Unies en tant que prestataire d'assistance technique. Le Groupe thématique des Nations Unies a également poursuivi la dispense de directives politiques et programmatiques globales à l'Équipe conjointe des Nations Unies sur le VIH, aussi bien en termes de procédures d'exploitation de ces directives que concernant le contenu et la mise en œuvre des accords du Programme commun d'appui des Nations Unies.

Voir également les 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} actions

37^{ème} action en riposte de la Direction : Les efforts déjà initiés pour améliorer le processus de BPTI dans le cycle actuel doivent se poursuivre et engloberont :

- le renforcement supplémentaire d'une approche de gestion stratégique pour suivre et reprogrammer en permanence les performances dans le BPTI ;
- la simplification accrue de la présentation du BPTI, y compris l'identification explicite des actions prioritaires identifiées par l'intermédiaire du Rapport d'évaluation ; et
- des estimations régionales et sous-régionales des dépenses anticipées des Organismes coparrainants au niveau national, devant être reflétées dans la prochaine soumission du BPTI.

1. Le BPTI fonctionne comme un outil destiné à s'assurer que les membres connaissent les activités des uns et des autres. Quelques exemples de la manière dont cela a permis de réduire les doubles emplois sont cités. Évaluer l'efficacité du processus de BPTI et la mise en place de la Répartition des tâches est difficile car le jugement dépend des suppositions faites concernant ce que doit produire le processus. Il ressort des entretiens que les Points focaux/ Coordonateurs mondiaux semblent subir des coûts d'opérations très élevés, si leur travail aboutit à un plan de travail annuel qui n'est rien de plus qu'une compilation de ce que les institutions auraient quand même fait. Le processus initial de développement

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

du BPTI commence par une discussion sur les besoins et les priorités, mais les plans de travail des institutions reflètent les mandats, non les besoins, et rien ne prouve qu'ils puissent être hiérarchisés en fonction des besoins.

2. Le processus de BPTI ne se concentre pas sur les performances, les décisions d'affectation des ressources étant prises par le Directeur Exécutif du Secrétariat, mais pas généralement par rapport à un ensemble de critères de performances transparents et acceptés (selon l'un des critères du tout dernier BPTI, le transfert de fonds dépend de l'affectation précédente des dépenses). Il est difficile d'affecter des fonds par rapport à des priorités extérieures très similaires à celles documentées pour le processus de l'UNDAF au niveau des pays : comment déterminer les priorités lorsque la visibilité des institutions est nécessaire, lorsque l'attribution de fonds à d'autres institutions n'est pas récompensée, lorsque l'évaluation des performances individuelles repose sur l'institution, non sur les Nations Unies, et lorsque les performances et la plupart des fonds sont levés par les institutions individuelles.
3. Diversité des opinions concernant les retombées globales de la Répartition des tâches. Elle fonctionne dans des domaines où il existe un seul mandat clair pour une institution, mais cela aurait pu arriver quoi qu'il en soit. Certains éléments prouvent, dans les entretiens et les procès-verbaux de réunion des Coordonateurs mondiaux, qu'il existe des accords informels sur une Répartition des tâches entre les institutions dans le cadre desquels les mandats se chevauchent, mais rares sont les éléments prouvant que la Répartition des tâches est à l'origine de ce processus. Certains peuvent soutenir que l'expansion du rôle des Coordonateurs Mondiaux et l'existence d'équipes spéciales peut en être à l'origine.
4. Rien ne prouve véritablement que la répartition des tâches ait été efficacement communiquée aux parties prenantes externes (que ce soit à l'échelon international ou des pays).

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

15 L'ONUSIDA doit continuer à soutenir les initiatives régionales portées par les besoins des pays de la région, et, si possible, liées aux institutions existantes. Il faut saisir les opportunités de développer de nouveaux services tels que des ateliers régionaux de développement des compétences. Les ressources du Secrétariat par l'intermédiaire des Équipes interpays ne doivent pas être utilisées dans le cadre de la coordination entre les bureaux régionaux des organismes coparrainants.

Conclusion générale : Mise en œuvre

27^{ème} action en riposte de la Direction : La soumission du prochain BPTI reflétera les mandats redéfinis pour les Équipes interpays de l'ONUSIDA et le soutien budgétaire correspondant, en adéquation avec les fonctions de base pour leur permettre :

- de coordonner les soumissions régionales au processus du BPTI et l'articulation des priorités du système des Nations Unies sur le VIH au niveau régional ;
- d'identifier et de mettre en avant des ressources techniques nationales et internationales de grande qualité technique par l'intermédiaire de nouveaux dispositifs de coordination technique multi-institution ;
- d'appuyer le renforcement de la procédure de suivi et d'évaluation dans les pays ;
- d'appuyer les activités régionales de développement des partenariats et de leadership ; et
- de soutenir la formation et la réorientation sur le VIH au sein du système des Nations Unies et auprès des partenaires clés du programme dans les pays prioritaires.

Aucune action du BPTI n'a été trouvée ; le site Internet décrit les fonctions des Equipes d'appui aux régions de l'ONUSIDA (EAR) comme suit :

Les EAR apportent un soutien opportun et efficace aux Bureaux de l'ONUSIDA dans les pays, tout en travaillant avec les partenaires régionaux pour coordonner la programmation et apporter un soutien technique pour renforcer les ripostes nationales.

Objectif

L'objectif global des EAR est de catalyser et de faciliter une riposte élargie au VIH dans la région pour :

- Stopper l'épidémie en évitant de nouvelles infections
- Etendre l'accès au traitement, aux soins et à l'appui des personnes vivant avec le VIH et le sida
- Etendre les soins, la protection et le soutien des orphelins et des familles touchées par le VIH et le sida

À l'échelon des pays, les EAR soutiennent les Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays et grâce à eux, la riposte au VIH de l'Équipe de pays des Nations Unies, par l'intermédiaire des groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH (GT). Dans les pays ne disposant pas d'un Coordonnateur, l'EAR apporte un soutien direct par l'intermédiaire du GT.

Au niveau régional, les EAR travaillent en collaboration avec les entités régionales des Nations Unies, les OIG, les donateurs et les ONG.

Au niveau mondial, les EAR travaillent en coordination avec le Secrétariat de l'ONUSIDA à Genève et interagissent avec les partenariats mondiaux.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

Fonctions

Le travail de l'EAR s'articule autour de cinq domaines clés :

- Soutien par l'Équipe de pays des Nations Unies d'une riposte nationale élargie à l'épidémie visant à améliorer la qualité stratégique du soutien, par le système des Nations Unies, des ripostes au VIH à l'échelon des pays
- Coordonner et développer des partenariats au niveau régional pour mobiliser les partenaires et leaders régionaux et leur permettre d'étendre plus facilement et de mieux coordonner leur soutien des ripostes au VIH au niveau des pays
- Faciliter l'accès au soutien (technique et en matière de programmation) des ripostes nationales au sida pour soutenir le développement, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des ripostes nationales au sida.
- Plaider sur des faits concrets et générer des informations stratégiques sur les tendances et la riposte à l'épidémie
- Soutenir les opérations des bureaux de l'ONUSIDA

Équipes d'appui aux régions de l'ONUSIDA

Asie et pacifique : Bangkok, Thaïlande

Moyen Orient / Afrique du Nord : le Caire, Égypte

Afrique centrale et occidentale : Dakar, Sénégal

Europe : Moscou, Fédération de Russie

Afrique du sud et de l'est : Johannesburg, Afrique du Sud

Caraïbes : Port of Spain, Trinité et Tobago

Amérique Latine : Panama

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

16 Le plan d'urgence pour une action humanitaire à l'échelon des pays doit être préparé sous la direction du CCP.

Conclusion générale : Les progrès ont dépassé les recommandations

19^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA, ainsi que d'autres institutions compétentes, développera et facilitera les interventions qui traiteront des difficultés liées à la prévention, à la prise en charge et au traitement du VIH dans les domaines de la sécurité et de la stabilité. Cette riposte englobera trois domaines cibles affectés par des urgences humanitaires, dont :

- la sécurité communautaire, c'est-à-dire les populations vulnérables touchées par un conflit ;
- la sécurité nationale, c'est-à-dire la défense et le personnel de défense civile ; et
- la sécurité internationale, c'est-à-dire les opérations humanitaires et de maintien de la paix.

Voir page 45 du BPTI 2004-05

Mobiliser une riposte humanitaire. L'ONUSIDA renforcera les capacités des entités nationales à riposter contre le VIH/SIDA dans les situations de crise, à mobiliser l'engagement politique et à fournir un appui international pour lutter contre l'épidémie dans les situations de crise, renforcer la collaboration entre les principaux partenaires et établir un suivi et un rapport sur les résolutions 1308 et 1325 du Conseil de sécurité.

Un certain nombre de stratégies et d'actions ont été mises en œuvre pour répondre aux besoins de lutte contre le VIH dans des contextes sécuritaires et de crises humanitaires depuis fin 2002. Cependant, toutes n'ont pas nécessairement été mises en œuvre tout au long de la période couvrant les années 2003 à 2008. Alors que des stratégies visant à traiter le VIH chez les militaires nationaux et le personnel de maintien de la paix ont déjà été mises en œuvre avant le CCP de décembre 2002 et se poursuivent actuellement malgré certaines modifications, les efforts systématiques de lutte contre le VIH dans les crises humanitaires sont plus récents, en commençant par le co-partenariat entre le HCR et le PAM en 2004. Le Secrétariat de l'ONUSIDA n'a élaboré des stratégies cohérentes qu'en 2007 et 2008, après le CCP de décembre 2006, qui a appelé à prendre de telles mesures. L'Action humanitaire de l'ONUSIDA a alors impliqué la résolution des problèmes liés au VIH dans tous les types de crises humanitaires, notamment les conflits et les catastrophes, par l'intermédiaire du système humanitaire international. Le travail du SHR entre 2002 et 2005 a été évalué en 2006-7, et de nombreuses recommandations ont été mises en œuvre.

- Mise en œuvre de la 19^{ème} action concernant les points 2 (forces nationales de sécurité) et 3a (personnel international de maintien de la paix)

Depuis 2000, le Secrétariat de l'ONUSIDA a mené des efforts de plaidoyer international sur le sida en tant que problème de sécurité et, conjointement avec des organismes coparrainants (comme l'UNFPA et le PNUD), a soutenu près de 60 pays disposant de financements dynamisateurs limités. En même temps, le DOMP a été

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

soutenu pour intégrer le VIH dans les opérations et les mandats des missions de maintien de la paix. En 2005-6, toutes les missions disposaient soit d'employés dédiés à la lutte contre le VIH (pour les missions les plus importantes) soit de points focaux sur le VIH. Le Conseil de sécurité s'est montré bref en 2003 et 2005 sur les progrès effectués. Une Equipe mondiale spéciale de lutte contre le VIH a été créée parmi le personnel en uniforme pour échanger des informations et coordonner les activités.

Depuis 2006, les efforts se sont accrus pour a) rationaliser le soutien des militaires nationaux dans le cadre des programmes de lutte contre le VIH, afin de compléter les fonds intra-militaires que les États-Unis ont massivement accrus pour plus de 60 pays (avec un budget annuel de plus de 60 millions de dollars US), b) établir/renforcer les réseaux militaires régionaux de lutte contre le sida destinés à faciliter l'échange et le soutien mutuel, c) étendre le programme sécuritaire à d'autres catégories que l'armée (ex. : soldats mobilisés, police) et pour d) responsabiliser des organismes coparrainants spécifiques (UNFPA, ONUDC) de manière à ce qu'ils jouent un plus grand rôle dans l'appui aux pays. La toute première consultation mondiale sur le VIH et la police a été organisée en 2007, et en 2008, des accords de financement spécifiques ont été négociés pour renforcer le rôle de l'UNFPA dans l'appui aux militaires nationaux et aux programmes de DDR, et celui de l'ONUDC dans le soutien et l'influence des forces nationales de police. Le cadre de coopération avec le DOMP, à compter de 2001, est également en cours de révision.

- Mise en œuvre de la 19^{ème} action concernant les points 1 (sécurité communautaire) et 3b (interventions humanitaires) et de la 20^{ème} action (stratégie et plan opérationnel pour les pays spécifiques où le sida aggrave sensiblement l'impact des autres urgences).

En 2006, une décision stratégique majeure a été prise pour traiter la situation de crise humanitaire du VIH de manière structurelle, en intégrant le VIH dans les dispositifs humanitaires internationaux et non en se concentrant uniquement sur des populations (telles que les réfugiés) ou des domaines (insécurité alimentaire) spécifiques. Suite au CCP de 2006, une Equipe mondiale spéciale de lutte contre le VIH a été créée pour les situations de crises humanitaires, principalement pour développer des orientations normatives pour différents secteurs. Des partenariats avec des partenaires non membres des Nations Unies (FICR et OIM) et des ONG humanitaires ont été établis. Un document de réflexion sur les accords de coordination à l'échelle mondiale et nationale pour la lutte contre le VIH dans des situations de crises humanitaires a également été élaboré et approuvé par le Groupe de travail du Comité permanent interinstitutionnel (CPI). Enfin, une formation des COP issus de 25 pays en situation d'urgence ainsi qu'une consultation avec ces derniers ont permis de clarifier, en principe, les rôles et les responsabilités du Secrétariat de l'ONUSIDA dans les pays disposant de Coordinateurs Humanitaires, concernant l'intégration de la lutte contre le VIH dans l'action humanitaire des groupes et des secteurs. La collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) s'est

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

intensifiée.

Le Royaume-Uni et l'Irlande ont soutenu ce tout nouveau plan humanitaire de lutte contre le VIH à l'aide de fonds supplémentaires, permettant de combler les écarts dans les ripostes des pays prioritaires. L'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (EC/ECHO) a élaboré ses propres directives de financement présentées sous la même forme que celles du CPI, et en avril 2008, une première réunion d'information des donateurs sur le VIH dans les situations de crises humanitaires a eu lieu à Genève. Le FMSTP a partagé avec le Secrétariat de l'ONUSIDA une carte des pays disposant de mauvaises subventions, indiquant que bon nombre d'entre eux sont touchés par des crises humanitaires.

Voici certaines difficultés qu'il faudra traiter ces prochaines années : a) le Secrétariat de l'ONUSIDA n'est pas encore membre du CPI à l'échelle mondiale, ou formellement associé à celui-ci, contrairement aux exigences du CCP en 2006, b) malgré des efforts continus d'établissement d'une coordination et d'une capacité technique particulière pour traiter efficacement le problème de la lutte contre le VIH dans les pays affectés par des crises humanitaires persistantes et aiguës, un écart est toujours visible et c) en particulier, l'intégration du VIH dans la préparation et la planification d'urgence reste faible.

20^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA, ainsi que d'autres institutions compétentes, doivent élaborer une stratégie et un plan opérationnel pour une action humanitaire dans les pays particuliers où le plein effet de l'épidémie aggrave sensiblement l'impact des autres urgences.
[Voir la 19^{ème} action]

Riposte de la Direction : Voir la 9^{ème} action de la recommandation 14

17 Les organismes coparrainants doivent mettre en avant de hauts niveaux de transparence et de déclaration en publiant et en rendant public l'ensemble des budgets régionaux et nationaux des organismes coparrainants ainsi que la production annuelle.

18 Dans les pays où un cadre de dépenses à moyen terme et un processus d'examen des dépenses publiques sont en cours, le VIH doit être traité comme un sujet transversal spécifique pour le suivi et les déclarations.

5^{ème} action en riposte de la Direction. Il est proposé au CCP de conseiller vivement aux gouvernements nationaux de donner la priorité au VIH en tant que question thématique transversale spécifique à contrôler et à intégrer dans leurs plans nationaux de développement économique et social, leurs stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté, les cadres de dépenses à moyen terme et au sein des programmes sectoriels des secteurs pertinents.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

Évaluation générale : Mise en œuvre

- Le PNUD, la Banque Mondiale et le Secrétariat de l'ONUSIDA mettent actuellement en œuvre un programme commun visant à aider les pays à mieux intégrer le sida dans les processus et instruments nationaux de planification économique et sociale.
- Vingt-cinq pays ont bénéficié d'un soutien ciblé pour intégrer le sida dans tous les instruments, y compris les processus stratégiques de réduction de la pauvreté.
- Le soutien suivant a été apporté :
 - Des missions pour aider les parties prenantes et les autorités nationales à préparer la participation des pays au programme ont été entreprises ;
 - Rédaction d'une brève 'Note de réflexion' sur le sida et les priorités de développement, et identification de l'Équipe nationale parmi les parties prenantes clés du DSRP, des Ministères des Finances, de la Planification et de la Santé, de l'Organisme national de coordination de la riposte au sida, d'autres ministères clés et des organisations de la société civile et du secteur privé ;
 - Atelier de planification et de développement d'un potentiel d'action pour les équipes de pays représentant des parties prenantes clés du DSRP, conduisant à l'élaboration d'un plan d'action pour soutenir l'intégration du sida dans le processus stratégique de réduction de la pauvreté ;
 - Mise en œuvre du plan d'action (avec le soutien du Bureau national du PNUD) et d'un atelier annuel de rapport d'activité.
- Résumé des activités :
 - 1^{ère} session, 2005 : les pays participants étaient l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, le Rouanda, le Sénégal, la Tanzanie (Mainland et Zanzibar) et la Zambie ;
 - 2^{ème} session, 2006 : Les pays participants étaient le Burkina Faso, le Burundi, le Kenya, Madagascar, le Malawi, le Mozambique et l'Ouganda ;
 - 1^{ère} et 2^{ème} sessions : un deuxième atelier de rapport d'activité a été organisé pour les 14 pays des 1^{ère} et 2^{ème} sessions (Johannesburg, 14-17 juillet 2008) ;
 - 3^{ème} session (2007) : Les pays participants étaient l'Arménie, le Bénin, le Cameroun, la Gambie, la Grenade, la Guinée, Haïti, le Liberia, le Népal, le Nigéria et le Tadjikistan.

Les Estimations nationales des ressources et dépenses relatives au sida ont commencé en 2005 à l'aide des

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

conventions et des principes du système pour les comptes nationaux afin de suivre les ressources. Avant 2009, 107 pays utilisaient les principes d'Estimations nationales des ressources et dépenses relatives au sida pour l'établissement de rapports financiers à l'attention de l'UNGASS et 30 pays ont conduit une analyse complète de ce type, parfois même plus d'une fois.

De nouvelles initiatives sont en cours pour permettre au PEPFAR d'adapter les Estimations nationales des ressources et dépenses relatives au sida et pour permettre au Fonds Mondial de les utiliser dans le cadre du suivi dans les pays.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

19 Les donateurs de l'OCDE doivent lier leurs propres programmes bilatéraux nationaux aux stratégies nationales de lutte contre le sida et faire dépendre les contributions financières des organismes coparrainants au travail sur le VIH, de l'intégration et de la programmation commune avérées, en reflétant l'avantage comparé des organismes coparrainants à l'échelon des pays.

Évaluation générale : Mise en œuvre

Voir également la 5^{ème} action

7^{ème} action en riposte de la Direction : Il est proposé au CCP d'encourager l'OCDE et des autres donateurs à lier leur programmes bilatéraux nationaux de lutte contre le VIH à l'exécution de stratégies nationales qui ont été articulées autour de dispositifs nationaux (et en particulier, leur stratégie de développement et de réduction de la pauvreté) afin de renforcer les capacités d'accueil des gouvernements pour coordonner l'assistance internationale sur le VIH.

Le Secrétariat, par l'intermédiaire des forums internationaux tels que la Conférence internationale sur le sida et les MST en Afrique (ICASA) en 2003 et la réunion de Washington en 2004, a négocié la création d'un environnement politique destiné à coordonner l'assistance internationale d'accueil des Gouvernements.

- Certaines preuves d'avancement dans ces domaines ont été décelées, notamment par l'intermédiaire de développements et d'engagements autour de la Déclaration de Paris et des Trois Principes, et grâce à la Réunion Accra 2008.
- Le processus et la finalisation des recommandations de la Cellule Mondiale de Réflexion ont également renforcé l'impulsion vers l'amélioration de l'harmonisation et de l'alignement.
- Il existe encore un manque considérable de cohérence entre les engagements mondiaux et les actions et plans nationaux.
- Le développement, le test et l'utilisation de l'Outil national d'harmonisation et d'alignement (CHAT) est un autre exemple particulier d'évaluation de la qualité de l'engagement national et de l'appui international.
- Concernant les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté, certains donateurs travaillent par l'intermédiaire de l'Équipe conjointe des Nations Unies tandis que d'autres continuent à financer des institutions individuelles des Nations Unies à l'échelon des pays.

8^{ème} action en riposte de la Direction : Dans le cadre de leurs investissements financiers nationaux contre le VIH réalisés par l'intermédiaire des dispositifs institutionnels du système des Nations Unies et des programmes d'assistance, l'OCDE et les autres donateurs doivent être encouragés par le CCP à donner la priorité aux efforts déployés pour les DSRP et MEF nationaux qui sont clairement articulés autour du Plan d'appui de l'Équipe de pays des Nations Unies à la mise en œuvre de la riposte nationale (UN-ISP, décrit ci-dessous), en reflétant les fonctions et rôles comparatifs de l'organisation particulière du système des Nations Unies dans le contexte de chaque pays concerné.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

- Suite aux recommandations de la Cellule Mondiale de Réflexion, des Equipes conjointes des Nations Unies sur le sida ont été mises en place pour venir compléter et renforcer les Groupes Thématiques des Nations Unies. Le travail des Equipes Conjointes des Nations Unies repose sur un programme d'appui aligné sur le Plan-cadre des Nations Unies d'aide au développement (UNDAF). Depuis 2005, le programme d'appui remplace l'UN-ISP.
- Le Système des Nations Unies (par l'intermédiaire des UN-ISP) et le programme d'appui ont aidé les gouvernements nationaux à assumer la responsabilité de l'élaboration des processus de planification multisectoriels. La participation à ce processus a permis aux Nations Unies d'aligner leur soutien sur les priorités nationales, grâce à l'élaboration de Programmes communs d'appui qui reflètent l'intégralité de l'appui technique apporté par les institutions des Nations Unies sur la base des priorités nationales.
- Les Equipes conjointes des Nations Unies sur le sida ont adapté la matrice de Répartition des tâches en matière d'appui technique de l'ONUSIDA aux contextes de chaque pays afin d'améliorer les capacités du système des Nations Unies à planifier et coordonner la dispense d'appui technique et à en endosser davantage la responsabilité. La Répartition des tâches explique aux partenaires l'appui technique apporté par les Nations Unies.

Comme mentionné dans les 5^{ème} et 6^{ème} actions, l'ONUSIDA a aidé les pays à s'assurer de l'intégration du sida dans les processus et instruments de planification nationaux. En outre, l'ONUSIDA soutient les pays dans la conduite d'examen communs dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. La création d'un lien explicite entre le sida et la planification nationale du développement ainsi que l'intégration du sida dans des plans sectoriels particuliers sont des recommandations clés de la Cellule Mondiale de Réflexion et de l'ONUSIDA.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

20 Poursuivre et étendre le dispositif de FAP, notamment pour soutenir le suivi et l'évaluation, s'il est possible de démontrer que les initiatives actuelles du Secrétariat améliorent le processus d'affectation, ainsi que l'utilisation et la vitesse de traitement.

Évaluation générale : Mise en œuvre

21^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA doit poursuivre l'expansion du dispositif de Fond d'accélération programmatique (FAP), en se concentrant de manière plus stratégique sur :

- le développement et la planification programmatiques ;
- le renforcement des capacités et des efforts de suivi et d'évaluation ;
- le renforcement du développement des partenariats et de la mobilisation des ressources ; et
- les efforts de financement pour mieux organiser et mettre en avant les ressources techniques fournies par l'intermédiaire des programmes des Organismes coparrainants et une assistance supplémentaire pour permettre aux partenaires de la programmation dans les pays d'accélérer leurs efforts.

- Les Fonds d'accélération programmatique (FAP) sont à présent un mécanisme bien établi dans l'environnement des Nations Unies. L'ONUSIDA a fourni aux pays des directives régulières sur les FAP pour chaque période biennale afin de permettre aux Nations Unies, par l'intermédiaire des Groupes Thématiques des Nations Unies et des Equipes conjointes des Nations Unies sur le sida, de jouer un rôle dynamisateur dans la progression de la portée, de l'échelle et de l'efficacité des ripostes nationales à l'épidémie.
- En 2006, un examen a été ordonné afin d'émettre des recommandations d'amélioration de la gestion des FAP. Des recommandations ont été faites dans les domaines de la gestion des FAP, de la gestion financière et du suivi. Certaines d'entre elles ont été prises et sont en cours de mise en œuvre.
- L'établissement des Comités régionaux des FAP a permis d'apporter un appui technique aux pays tout au long du processus de développement des propositions de FAP et de suivre et surveiller les propositions.

Une évaluation indépendante des répercussions et de l'Examen des Fonds d'Accélération Programmatique pour la période 2002-5 (HLSP 2007) a conclu ce qui suit :

Réalisations :

- Les flux de fonds se sont améliorés, passant de l'échelle mondiale à l'échelle nationale.
- Les GT sur le VIH et le sida sont mieux établies, se réunissent plus régulièrement en se concentrant davantage, en tant que Responsables des institutions, sur une affectation appropriée des ressources, et appuient la riposte nationale grâce à des approches stratégiques ;
- Les capacités techniques se sont accrues en nommant formellement les points focaux des FAP sur le VIH dans chaque institution des Nations Unies et les GT délèguent davantage les questions techniques au Groupe de travail technique des Nations Unies (GTT)
- Les rôles des bureaux de l'ONUSIDA dans les pays sont mieux définis et leur potentiel d'action est

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

amélioré, y compris en travaillant avec le PNUD, par l'intermédiaire du SRC, sur la fourniture d'informations financières au sujet du transfert de fonds.

- La gestion financière des fonds par le PNUD au moyen du mécanisme de CR est améliorée, et notamment le partage d'informations grâce à ATLAS.
- Le potentiel d'action des Partenaires nationaux pour la mise en œuvre est amélioré.

Difficultés et contraintes persistantes

Malgré les réalisations ci-dessus, certaines difficultés et contraintes demeurent en termes d'affectation des FAP et de répartition des fonds :

- Retards dans la mise à disposition des fonds pour la mise en œuvre des sous-projets, ce qui, en retour, entraîne des dates de lancement tardives et des niveaux accrus de reprogrammation en raison de changement de priorité et de personnel entre-temps.
- Mauvaise cohérence de la documentation et du suivi de la mise en œuvre.
- Confiance accordée aux individus plutôt qu'aux systèmes pour traiter les contraintes.
- Même si les progrès sont marqués dans la planification commune et le développement de propositions grâce à l'alignement de Plans de travail communs, la déclaration d'activité des FAP reste distincte, ce qui, en retour, rend l'établissement de rapports sur le travail des FAP intensif et contribue à la mauvaise qualité de la documentation.
- Les directives ont amélioré les questions d'affectation de fonds au niveau mondial mais il reste à savoir si la responsabilité de la mise en œuvre est simplement passée d'un niveau à l'autre sans aborder les questions sous-jacentes d'autorité et de potentiel d'action du Bureau national de l'ONUSIDA.
- (Intérêt ou) capacité limitée des Institutions des Nations Unies à fournir aux Partenaires de mise en œuvre un appui technique pour mettre en place l'activité des FAP.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

21 Approuver le travail du Secrétariat et permettre au CCP de contrôler le nombre total de Conseillers de programme dans les pays et, en fonction des besoins, autoriser et financer une expansion pour permettre le déploiement à des pays supplémentaires au fur et à mesure que les informations sur l'état évolutif de la maladie changent.

Évaluation générale : Mise en œuvre

23^{ème} action en riposte de la Direction : La soumission du BPTI pour la prochaine période biennale doit englober un plan spécifique et prévoir le déploiement des ressources humaines et financières supplémentaires nécessaires pour renforcer les capacités du système des Nations Unies dans les pays prioritaires dans les domaines : du suivi et de l'évaluation, de la mobilisation et du suivi des ressources, et du développement des partenariats auprès de la société civile et du secteur privé.

Voir Section I.5 page 12 ; Section II.1 du BPTI 2004-05

Appuyer la riposte nationale – mise en place dans davantage de pays des Coordonateurs dans les pays/Conseillers de programme dans les pays, ainsi que des experts en matière de suivi et d'évaluation, mobilisation des ressources et création de partenariats avec la société civile (CCP 22, 23) ;

Document de stratégie - Orientations pour l'avenir : unifier et intensifier l'appui aux pays, ONUSIDA 2003

Le déploiement de nouveaux postes au niveau des pays a débuté en 2004 -2005 (lorsque la plupart des nouveaux postes ont été créés et attribués), s'est poursuivi en 2006-2007 et a donné lieu à l'embauche de 54 nouveaux employés (7 Coordonateurs de l'ONUSIDA dans les pays, 3 Administrateurs de l'ONUSIDA dans les pays, 10 spécialistes internationaux du suivi et de l'évaluation, 14 spécialistes nationaux du suivi et de l'évaluation, 3 administrateurs internationaux de mobilisation sociale, 7 administrateurs nationaux de mobilisation sociale et 10 administrateurs nationaux de programme).

Le processus de déploiement peut également être suivi en termes budgétaires. Dans le cadre du BPTI 2004-2005, le CCP a approuvé une augmentation de 31,8 millions de dollars US destinée à l'appui aux pays, comprenant la mise à disposition de personnel supplémentaire ainsi que les frais opérationnels correspondants. En 2006-2007, le BPTI a augmenté de 12 millions de dollars US supplémentaires.

En 2008-2009, un montant supplémentaire de 41 millions de dollars US a été approuvé pour soutenir les opérations dans les pays prévoyant une augmentation de 43 employés supplémentaires dans les pays en 2008-2009 ainsi que les frais opérationnels correspondants. Il doit être noté que le budget pour les frais opérationnels couvrirait également les coûts relatifs au personnel de soutien supplémentaire.

En outre, un budget complémentaire spécial a été approuvé en 2006-2007 pour la fourniture d'un appui technique aux pays, par rapport à laquelle 13,2 millions de dollars US ont été levés.

24^{ème} action en riposte de la Direction : Il est proposé à l'ONUSIDA de prévoir de placer des Coordonateurs de

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

programme de l'ONUSIDA dans des pays supplémentaires : qui ont actuellement une forte prévalence de VIH et/ou ont le potentiel pour une future charge importante de travail sur le VIH, qui ont besoin d'une assistance pour organiser et soutenir une riposte élargie efficace et qui offrent une opportunité stratégique au système des Nations Unies de contribuer à une riposte accrue efficace.

Le plan de déploiement 2004-04 a permis d'actualiser la stratégie de hiérarchisation comme suit :

- Pays clés en termes de taille, de population et d'importance géopolitique
- Afrique Australe, une région à forte retombées
- Groupes sous-régionaux influents
- Contextes de conflit et post conflit
- Suivi et évaluation
- Etablissement d'un partenariat pour atteindre les groupes marginalisés
- Soutien de l'initiative '3 par 5' et des autres initiatives clés

L'augmentation de l'investissement en personnel national a pour objectif de renforcer le potentiel d'action du Programme Commun dans les pays. Par conséquent, le personnel supplémentaire sera généralement placé, au niveau des pays, sous la direction des Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays pour le compte du Programme Commun. Dans certaines circonstances, le Coordonnateur Résident des Nations Unies/Groupe Thématique peut proposer le rattachement physique du personnel dans les locaux d'un bureau gouvernemental (tel que le secrétariat du Conseil national de lutte contre le sida) ou d'un autre partenaire, en fonction de la décision de l'Équipe nationale concernant la meilleure manière d'apporter un appui efficace aux pays.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

22 Le Groupe Thématique des Nations Unies sur le VIH et son Groupe de Travail Technique associé font office de secrétariat technique à la riposte nationale. A ce titre, tous les groupes thématiques doivent avoir des objectifs clairs avec des éléments contrôlables indiquant aussi bien les changements substantiels que les contributions des processus à la stratégie nationale. Le président du groupe thématique doit clairement s'assurer que le programme commun des organismes coparrainants soit conforme à la stratégie nationale et reflète les avantages comparatifs des institutions du système des Nations Unies dans ce pays.

Évaluation générale : quelques progrès

Idem que la 9^{ème} action

22^{ème} action de la Direction : L'ONUSIDA révisera, actualisera et clarifiera la méthode de travail attendue pour les Groupes thématiques des Nations Unies sur la lutte contre le VIH, en étroite collaboration avec le GNUM, en accord avec les délibérations du CCP sur le Rapport d'évaluation, et à la lumière des propositions de réforme du Secrétaire Général. L'accent sera mis sur l'amélioration de la responsabilité verticale et horizontale des efforts de lutte contre le VIH au sein du système de Coordonnateur Résident des Nations Unies et avec les bureaux exécutifs des Organismes coparrainants respectifs, le CCP et les groupes constitutifs dans les pays.

- Suite aux recommandations de la Cellule Mondiale de Réflexion et à la directive du Secrétaire Général, l'ONUSIDA et le GNUM ont élaboré des directives sur l'établissement d'Équipes Conjointes des Nations Unies et de Programmes sur le sida.
- Ces directives comprennent l'élaboration d'un mécanisme de responsabilisation pour l'équipe conjointe, l'Équipe de pays des Nations Unies et l'Équipe de Directeurs régionaux.
- En outre, la responsabilité individuelle du membre de l'équipe conjointe, du COP et du Coordonnateur Résident est décrite et actuellement mise en œuvre.
- La responsabilité du responsable individuel des institutions s'est avérée difficile. Les membres de l'équipe conjointe des Nations Unies sont responsables envers leurs responsables d'institution respectifs grâce à l'inclusion de cette tâche dans leur description de poste et sont évalués à ce titre. Cela s'applique également au COP et au Coordonnateur Résident. Ce n'est pas le cas pour les responsables individuels d'institution qui ne doivent pas encore être évalués sur leur participation aux Équipes conjointes des Nations Unies et aux Groupes Thématiques.

25^{ème} action de la Direction : Dans les pays à forte prévalence et les autres pays prioritaires, le Directeur Exécutif, en étroite collaboration avec les Coordinateurs résidents des pays dans les Nations Unies et le Responsable exécutif des institutions coparrainantes respectives, doit proposer des représentants des institutions spécifiques pour les missions fixes de plus d'un an en tant que Président du groupe thématique des Nations Unies sur le VIH.

- Le GNUM a envoyé, le 19 novembre 2003, une communication à tous les Coordonnateurs résidents sur leur rôle dans la mise en place d'une riposte renforcée du système des Nations Unies au sida, à l'échelon des pays.
- Cette communication définissait le rôle du COP dans l'Équipe de pays des Nations Unies. En outre, même si la rotation de la présidence est idéale, il est recommandé que le Président du Groupe Thématique assume ses

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

fonctions pendant deux ans. La désignation du Président doit reposer sur un engagement, un potentiel d'action et une disponibilité avérés.

- Ce qui précède doit être mis en œuvre de manière efficace. Suite à l'établissement des équipes conjointes sur le sida facilité par le COP, certains pays ont intégré le Groupe Thématique à l'Équipe de pays des Nations Unies.

23 Lorsque les circonstances le permettent, les groupes thématiques élargis doivent devenir des forums partenariaux, menés par le gouvernement, en adéquation avec le cas de figure stipulé en Annexe 7. En pareils cas, les groupes thématiques peuvent alors en revenir à l'adhésion unique aux Nations Unies. En cas d'expansion du groupe thématique, le Conseiller de programme dans les pays et la Cellule Mondiale de Réflexion doivent rendre compte à l'Équipe de pays des Nations Unies sur les questions liées au VIH.

Évaluation générale : Mise en œuvre

24 A l'échelon des pays, l'ONUSIDA doit étendre et renforcer les systèmes nationaux pour contrôler et évaluer les interventions, et analyser les données de surveillance, sur la base des méthodes et des outils développés par le programme. Les pays affectés par des épidémies généralisées graves doivent être soutenus pour conduire des enquêtes nationales répétées sur les comportements à risque.

Évaluation générale : Mise en œuvre

Voir la 22^{ème} action en riposte de la Direction

Voir les 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} actions en riposte de la Direction

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

25 Un programme d'examens communs menés par les gouvernements nationaux doit être lancé, sur la base des pratiques actuelles pour les examens de mi-parcours et les évaluations rapides des impacts entre les organisations de développement. Les examens doivent être programmés conformément aux objectifs des résultats prioritaires dans les stratégies nationales et examiner aussi bien l'efficacité des interventions que les performances des institutions en matière de soutien, notamment les programmes nationaux de lutte contre le sida et l'ONUSIDA (Secrétariat et organismes coparrainants). Ils doivent être menés par des équipes issues du gouvernement, de la société civile, de l'ONUSIDA et de donateurs de l'OCDE.

Évaluation générale : Mise en œuvre

6^{ème} action en riposte de la Direction : Il est proposé au CCP d'encourager les gouvernements nationaux à mener des examens communs périodiques de la mise en œuvre de leurs Plans nationaux de lutte contre le sida. Ces examens doivent être menés par des équipes issues du gouvernement, de la société civile, du secteur privé, de donateurs multilatéraux et de l'OCDE, et des organisations du système des Nations Unies.

- A l'échelon des pays, l'Équipe de pays des Nations Unies, par l'intermédiaire de l'équipe conjointe des Nations Unies sur le sida, soutient le gouvernement dans son leadership des processus nationaux de coordination. Les examens communs sont un élément crucial de coordination nationale.
- Le soutien de l'ONUSIDA comprend la planification, la mise en œuvre et le suivi de ces examens.
- L'objectif est d'aboutir à un processus national global axé sur la révision de la riposte nationale de lutte contre le sida à l'aide d'examens indépendants de grande envergure aboutissant à un consensus sur l'avancement, les écarts et les difficultés, et à des engagements d'amélioration.
- Le Kenya, la Zambie, le Ghana, le Cambodge, le Botswana, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Somalie et l'Ukraine comptent parmi les pays ayant mené des examens communs.
- L'ONUSIDA, mené par le Secrétariat, a soutenu ce travail en assurant le suivi des recommandations de « la Cellule Mondiale de Réflexion pour une meilleure coordination entre les donateurs multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida. » Des efforts continus sont réalisés pour faire le lien entre ce travail et le plan plus vaste d'Efficacité de l'aide et pour s'assurer que les engagements de tous les partenaires mondiaux se traduisent en une participation active aux examens communs et ainsi en une riposte nationale de lutte contre le sida mieux affirmée.
- L'ONUSIDA a élaboré un document d'orientation et un Outil national d'harmonisation et d'alignement (CHAT) pour aider les pays à mener des examens communs.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

26 Pour maintenir et étendre le travail fructueux de plaidoyer, le système des Nations Unies à l'échelon des pays doit adopter une vision stratégique de mise en œuvre des stratégies et politiques nationales et exploiter les opportunités de synergie entre les secteurs. Le potentiel d'action des acteurs nationaux doit venir 'du cœur' et inclure les compétences sexospécifiques. Étant donné que l'objectif est de lancer des processus incrémentiels, le rôle des Nations Unies consiste essentiellement à favoriser la création de bons exemples là où il n'en existe pas, et à renforcer les bons exemples là où ils existent.

Évaluation générale : Mise en œuvre

15^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA doit prévoir dans la soumission du prochain BPTI des dispositifs de coordination technique multi-institution de manière à mettre plus facilement à la disposition des partenaires de programmation dans les pays, les services politiques et techniques sensiblement accrus requis pour la conception, le développement, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs efforts de soutien du Plan national de lutte contre le sida. Il est prévu que ces activités reposent sur les efforts institutionnels nationaux et régionaux existants et soient mises en avant et coordonnées par le Secrétariat, les responsabilités importantes de l'exécution étant partagées entre les Organismes coparrainants de l'ONUSIDA.

Voir Annexe 1 page 62 du BPTI 2004-05

En 2004–2005, des activités clés seront entreprises dans les domaines suivants :

- renforcement des capacités des organes coordonnateurs nationaux de la lutte contre le VIH/SIDA à gérer de manière stratégique les ripostes contre le VIH/SIDA ;
- intégration de la question du VIH/SIDA dans la planification nationale – c'est-à-dire dans les budgets et les plans de développement national, les autres instruments de financement tels que les cadres de dépenses à moyen terme, les processus des initiatives en faveur des PPTE, les stratégies de réduction de la pauvreté ;
- intégration des ripostes nationales contre le VIH/SIDA dans la planification et la formulation des politiques ministérielles et sectorielles, y compris la fourniture de services ;
- appui aux ripostes multisectorielles, sous-nationales et à l'échelon des districts contre le VIH/SIDA ;
- appui au renforcement des liens entre les ripostes communautaires contre le VIH/SIDA et les structures décentralisées de gouvernement local ;
- intégration du VIH/SIDA dans les initiatives de développement mondiales et régionales avec un engagement durable et élargi d'organisations multi et bilatérales ; et
- renforcement et meilleure coordination de l'aide du système des Nations Unies aux efforts nationaux de lutte contre le VIH/SIDA par le biais des processus des bilans communs de pays et des cadres d'aide au développement des Nations Unies, et des Plans d'appui à la mise en œuvre de la riposte contre le VIH/SIDA des Nations Unies.

Le BPTI 2004-2005 prévoyait des dispositifs de coordination des ressources techniques ainsi qu'un budget total de 10 millions de dollars US.

Le BPTI 2006-2007 prévoyait d'affecter un total de 22,1 millions de dollars US à l'appui technique. Ce budget englobait l'établissement de Dispositifs d'Appui Technique et d'autres mécanismes d'appui technique pour un budget total de 8,9 millions de dollars US. De surcroît, en juin 2006, le CCP a approuvé un amendement du BPTI

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

2006-2007 prévoyant l'inclusion d'un nouveau budget complémentaire dédié à l'appui technique aux pays, pour lequel 13,2 millions de dollars ont été levés.

Le BPTI 2008-2009 comprend 35,4 millions de dollars pour les Dispositifs d'Appui Technique, les Fonds d'assistance technique, l'Équipe mondiale d'appui à la mise en œuvre et d'autres mécanismes d'appui technique tels que les pôles de connaissances de l'OMS et le service de Stratégie et Plan d'Action sur le Sida (ASAP) domicilié à la Banque Mondiale.

Le rapport 2006 de mi-parcours et le rapport de performances pour la période biennale 2006-2007 contiennent des informations sur les réalisations découlant des Dispositifs d'Appui Technique (DAT) établis. En outre, des évaluations externes sont en cours pour quatre DAT.

16^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA doit prendre les mesures nécessaires à l'échelon des pays pour soutenir l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'une stratégie explicite de plaidoyer du Groupe Thématique des Nations Unies sur le VIH pour l'intégralité du système des Nations Unies dans les pays.

- Un ensemble d'outils de plaidoyer a été mis au point pour aider le personnel des Nations Unies à travailler avec les différents secteurs à l'échelon des pays, notamment avec les médias, les officiels de haut niveau, la main d'œuvre et les célébrités. Un certain nombre d'ateliers de plaidoyer ont été organisés pour aider les Groupes Thématiques des Nations Unies à mettre au point des stratégies de plaidoyer coordonnées, et pour soutenir la société civile à l'échelle nationale et régionale. En outre, un appui local a été apporté aux populations particulières et aux groupes constitutifs ciblés par les bureaux dans les pays tels que, entre autres, les forces de police et les parlementaires. Par exemple, un guide parlementaire sur le VIH (produit en association avec le PNUD et l'Union interparlementaire) a été lancé et les pays ont bénéficié d'un soutien pour l'utiliser en tant qu'outil de plaidoyer auprès des membres du parlement, y compris pour accueillir des forums parlementaires au niveau national.
- Le service Partenariats finalise actuellement le document d'orientation sur l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer pour les Équipes de pays des Nations Unies.

17^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA doit intensifier son soutien dans les pays à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies impliquant un grand nombre de différents acteurs, notamment les médias et d'autres acteurs de la société civile, dans des approches de plaidoyer plus durables dans le cadre de la riposte à l'épidémie.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

Voir la 16^{ème} action

Rendre accessibles les données à l'échelon des pays à des fins de plaidoyer local : Après l'édition spéciale du Rapport 2006 de l'ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de sida qui représentait pour la première fois les profils de pays, le site Internet de l'ONUSIDA a été repensé pour rendre les informations sur le VIH plus accessibles, en créant une page pour chaque pays. Ces pages contiennent les toutes dernières informations épidémiologiques ainsi qu'une analyse de la riposte nationale du moment. Elles contiennent également un lien vers les bureaux locaux des Nations Unies et les Autorités nationales de lutte contre le sida. Elles sont actualisées tous les ans et constituent un outil de plaidoyer important. En outre, les rapports soumis par les pays concernant les progrès effectués dans la mise en œuvre de la Déclaration d'Engagement sur le VIH sont également disponibles sur le site Internet de l'ONUSIDA.

Appui technique aux programmes nationaux de lutte contre le sida : À l'échelon des pays, les bureaux de l'ONUSIDA ont travaillé avec les médias locaux et les autorités nationales de lutte contre le sida pour l'inclusion de plans de plaidoyer dans les plans opérationnels et les stratégies nationales de lutte contre le sida. Certains pays ont apporté leur appui technique à l'organisation de formations pour les journalistes ou à l'élaboration de codes de conduite.

Gestion de crise : L'ONUSIDA a aidé la société civile et d'autres partenaires nationaux à gérer les différentes crises découlant des violations des droits de l'homme, en mélangeant les approches de plaidoyer externes et internes. Par exemple, lors de l'arrestation de plusieurs hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes en Égypte, des programmes de proximité ont été entrepris avec des officiels clés du gouvernement par l'envoyé spécial des Nations Unies pour le sida en Asie, tandis que l'ONUSIDA travaillait avec des activistes pour maintenir la pression des médias sur leur libération. Des situations similaires sont survenues dans les Caraïbes, en Asie et en Afrique.

Séance d'information des partenaires clés à l'échelon des pays sur des questions émergentes : L'ONUSIDA organise périodiquement des séances d'informations de la société civile et des partenaires nationaux sur des questions émergentes clés. Par exemple, avant la divulgation des estimations sur le VIH en 2007 et de la nouvelle politique de dépistage, les organisations de la société civile ont été briefées avant les médias, de manière à ce qu'elles puissent se préparer. L'ONUSIDA partage régulièrement les messages et points de discussion clés avec les partenaires pour améliorer la cohérence des messages.

Partenariats pour le plaidoyer : L'ONUSIDA a joué un rôle d'aide en réunissant les universitaires, les organisations de la société civile et le gouvernement sur des questions d'intérêt commun. Une coalition de ces

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

partenaires a été mise en place pour donner un second souffle à la prévention du VIH. L'ONUSIDA a également réuni différents groupes d'intérêt pour discuter des difficultés et développer un consensus et une entente : par exemple, sur la compréhension du rôle du VIH dans le renforcement des services de santé.

Appui ciblé dans les pays : Dans les pays sélectionnés, un appui technique a été apporté aux bureaux nationaux ainsi qu'aux partenaires locaux pour entreprendre des programmes de plaidoyer à long terme. En Chine, par exemple, les efforts de plaidoyer ciblés, passant par l'art, les médias, les célébrités, le secteur privé et la recherche ont permis d'améliorer l'ouverture d'esprit des leaders politiques au sujet du VIH.

Soutien des réseaux de personnes vivant avec le VIH pour influencer le plaidoyer : Dans de nombreux pays, les réseaux de personnes vivant avec le VIH ont bénéficié d'un certain soutien pour entreprendre des campagnes de communication. Dans d'autres pays, l'ONUSIDA a facilité l'accès des médias aux personnes vivant avec le VIH de manière sûre et confidentielle. De nombreux réseaux ont pu produire du matériel de communication grâce au soutien de l'ONUSIDA.

Amélioration de l'image des ripostes nationales au niveau mondial : L'ONUSIDA a aidé les gouvernements à améliorer l'image de leur travail dans les médias internationaux lors des éditions 2006 et 2008 de la Réunion de Haut Niveau sur le sida. Des entretiens entre les médias et les délégations ainsi que les Chefs d'Etat participants ont été organisés.

CKS (Communication et partage des connaissances), l'initiative mondiale 'Médias contre sida' : Cette initiative a été lancée en 2004 pour encourager une riposte durable des médias à l'échelon des pays. Ce partenariat a permis d'inclure davantage de messages sur le VIH dans les programmations régulières. Dans de nombreux pays, les organisations des médias, en association avec la société civile et les autorités nationales de lutte contre le sida, ont mobilisé les ressources des fondations et du fonds mondial pour sensibiliser le public par l'intermédiaire des médias.

Initiatives régionales 'Médias contre sida' : Des initiatives régionales contre le sida réunissant différents médias ont démarré dans les Caraïbes et en Asie. Les médias partagent et diffusent de plus en plus le contenu lié au VIH à titre gracieux. Par exemple, l'ONUSIDA travaille également avec la Campagne Staying Alive de la chaîne MTV à la préparation de courts métrages et de documentaires sur le VIH. Les programmes de la chaîne sont suivis par des millions de ménages et sont diffusés par des centaines de médias à travers le monde.

Fondation MTV : L'ONUSIDA a travaillé en étroite collaboration avec la fondation MTV au renforcement du potentiel d'action des jeunes et des organisations de jeunes, et de leur travail sur le sida.

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

Forum éditorial de la Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC) : En Afrique Australe, un forum des éditeurs a été créé par l'ONUSIDA, en partenariat avec la SADC, pour offrir aux éditeurs un espace leur permettant de partager leur expérience et de mettre au point des approches communes de plaidoyer sur le sida. Ce forum se réunit régulièrement et a créé une certaine appropriation entre les leaders de la lutte contre le VIH. Des initiatives régionales similaires ont également été lancées en Asie et dans les Caraïbes.

Normes minimales pour les médias : L'ONUSIDA, en collaboration avec des partenaires, a élaboré des normes de couverture des questions liées au VIH dans les médias. Ces normes ont été mises en place par les partenaires des médias eux-mêmes.

Partage des outils et du matériel des médias : L'ONUSIDA possède une réserve d'images qu'il met à la disposition des pays. Il a également élaboré des directives sur la prise de vue des personnes vivant avec le VIH, qui ont été soumises aux partenaires et bureaux dans les pays.

26^{ème} action en riposte de la Direction : La soumission du prochain BPTI au CCP doit prévoir un programme d'apprentissage intensif sur le VIH, y compris un cours d'introduction sur la méthode de travail révisée de l'ONUSIDA pour l'ensemble du personnel compétent du système des Nations Unies dans les pays à forte prévalence et les autres pays prioritaires, ainsi que d'importantes séances d'information sur la mise en œuvre de la Déclaration d'Engagement de l'UNGASS. Cet effort de cours d'introduction et d'apprentissage doit être développé et exécuté en étroite collaboration avec le GNUM et en accord avec les délibérations du CCP sur le Rapport d'Évaluation.

Aucune action du BPTI n'a été trouvée.

- En avril 2003, le COC a approuvé une « Stratégie d'apprentissage des Nations Unies sur le VIH » visant à développer un potentiel d'action du système des Nations Unies pour répondre à l'épidémie. Cette stratégie a été mise au point en consultant largement l'ensemble des Organismes coparrainants de l'époque ainsi que les Equipes de pays des Nations Unies et les bureaux régionaux d'un grand nombre d'Organisations des Nations Unies. La Stratégie d'apprentissage poursuit 2 objectifs : (1) développer au niveau des Nations Unies une capacité de soutien de la riposte nationale à l'épidémie et (2) mettre en œuvre un apprentissage lié au VIH dans le lieu de travail du système des Nations Unies.
- Cette stratégie a été mise en œuvre à l'échelle mondiale par l'intermédiaire d'un réseau de Formateurs dans la quasi-totalité des pays où les Nations Unies sont présentes. Nous venons de terminer une deuxième session de formations régionales à ce sujet. La première session a eu lieu en 2003-4 et la 2^{ème} en 2007-8. Le réseau actuel compte plus de 200 personnes. Les formateurs doivent aider les équipes dans les pays à mettre

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

en œuvre la Stratégie d'apprentissage (et plus récemment « L'ONU avec nous », le nouveau programme commun sur le VIH dans le lieu de travail du système des Nations Unies).

- De nombreux outils ont été mis au point pour mettre en œuvre la Stratégie d'apprentissage, notamment un Guide des formateurs complet, un espace de travail en ligne, des outils pour les Equipes Conjointes des Nations Unies, un cours en ligne pour le personnel...
- En mai 2007, une évaluation externe de la stratégie d'apprentissage a été réalisée (qui avait débuté en 2006) pour reconsidérer les progrès effectués et émettre des recommandations pour aller de l'avant. Ces recommandations font actuellement l'objet d'un contrôle.
- 26 études de cas de différents pays du monde entier décrivent actuellement la mise en œuvre de la Stratégie d'apprentissage.

Sélection de conclusions tirées de l'évaluation de 2007 et regroupées conformément aux quatre objectifs de l'évaluation.

Objectif : Évaluer l'efficacité de l'approche globale de la Stratégie d'apprentissage et des structures mises en place pour la soutenir, notamment ses aspects interinstitutionnels à l'échelon mondial et des pays.

- Là où elle remporte le plus de succès, la Stratégie d'apprentissage combine un solide soutien du haut niveau de la direction (un Formateur efficace qui assure la direction de l'initiative) et des points focaux motivés dans chaque Institution coparrainante.
- Les Formateurs se sont sentis responsables devant un grand nombre d'acteurs, les plus fréquemment cités étant les supérieurs hiérarchiques directs. Certains Formateurs ont indiqué ne devoir rendre de compte à personne dans le cadre de leur travail sur la Stratégie d'apprentissage. Le travail de la Stratégie d'apprentissage ne figurait pas systématiquement dans les évaluations des performances ou les mandats des acteurs clés.
- Plus des trois quarts des personnes interrogées ont indiqué que le système des Nations Unies de leur pays disposait d'une Stratégie d'apprentissage contre le VIH et le sida. Les organisations les plus susceptibles à l'échelon des pays d'assumer le rôle de direction dans le cadre de la Stratégie d'apprentissage sont l'ONUSIDA, l'UNICEF, le PNUD et l'UNFPA. Les organismes coparrainants endossant le moins souvent un rôle de direction à l'échelon des pays sont l'ONUSIDA, la Banque Mondiale et l'UNESCO. L'institution demandant le plus souvent à ses employés de participer à la Stratégie d'apprentissage est l'UNICEF.

Objectif : Évaluer l'utilité et l'impact des actions mondiales et du matériel produit dans le cadre de la Stratégie d'apprentissage pour soutenir les initiatives à l'échelon des pays et l'efficacité des Formateurs dans les pays pour aider les Équipes de pays des Nations Unies à mettre en œuvre la Stratégie d'apprentissage.

- Les Formateurs estiment que la plupart du matériel fourni est utile. Le livret *Vivre dans un monde*

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

marqué par le VIH et le sida est de loin le plus populaire des supports utilisés pour créer des activités d'apprentissage. Le *Guide des formateurs* a largement été utilisé dans le cadre de la Stratégie d'apprentissage des Nations Unies sur le VIH, même si de nombreux Formateurs et membres de l'Équipe d'apprentissage ne savaient pas que le *Guide* apportait des directives sur certains sujets, et tout particulièrement les sujets traitant de la riposte nationale.

- La plupart des employés ont attribué une note positive à la qualité des manifestations d'apprentissage sur le VIH et le sida, un quart des personnes interrogées les ayant considérées comme « excellentes, » et deux tiers comme « bonnes. »
- Parmi les pays visités, la présence d'un Formateur assistant à l'un des ateliers parrainés par le Secrétariat régional de l'ONUSIDA, « Formation des formateurs », a contribué à la réussite de la Stratégie d'apprentissage.

Objectif : Évaluer la mesure dans laquelle les deux grands objectifs de la Stratégie d'apprentissage correspondent aux besoins des Nations Unies et déterminer la mesure dans laquelle les normes sont respectées.

- Deux tiers des personnes interrogées ont indiqué avoir participé au moins une fois à une activité d'apprentissage sur le VIH et le sida organisée par le système des Nations Unies depuis 2003. Plus de la moitié des personnes interrogées ont participé à un cours d'introduction de base sur le VIH et le sida mené par un formateur. Les normes minimales de transfert des connaissances et des compétences au personnel des Nations Unies concernant le VIH et le sida ont été respectées pour un grand nombre d'employés dans sept des huit pays visités, et pour certains membres du personnel dans les huit pays.
- Les participants de toutes les régions visitées ont indiqué avoir appris et/ou approfondi leurs connaissances sur la prévention (y compris les connaissances liées aux préservatifs), la transmission, les soins et/ou le traitement du VIH. Les participants de toutes les régions ont indiqué en savoir davantage sur : les politiques des Nations Unies relatives au VIH, les lieux d'accès aux services de dépistage et de conseil volontaires et anonymes, et la Prophylaxie post-exposition (PEP).
- Les participants de toutes les régions ont indiqué en savoir davantage sur la stigmatisation et la discrimination. Dans les pays à faible prévalence, les participants font état d'une meilleure connaissance des préservatifs et certains pensent que leur utilisation s'est accrue. Dans les pays à plus forte prévalence, les préservatifs sont plus faciles à se procurer et, selon nos sources, leur bonne utilisation a augmenté. Dans les pays à forte prévalence, les enquêtes font ressortir que, tandis que peu d'employés utilisent les services de dépistage et de conseil volontaires et anonymes, plus de 50 % des employés connaissent leur état sérologique vis-à-vis du VIH.
- Même si des progrès ont été réalisés, la perception de la stigmatisation reste inchangée et la moitié des Formateurs pensent que si un employé des Nations Unies divulgue son statut VIH, il risque d'être

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

stigmatisé. Aucun membre du personnel de l'un des pays visités n'a publiquement divulgué sa séropositivité, probablement par peur de la stigmatisation et de la discrimination. Mais dans certains pays, il s'agit plus certainement d'une crainte vis-à-vis de leur emploi, notamment pour les employés en contrats à court terme.

Objectif : Émettre des recommandations sur la manière d'aller de l'avant, notamment déterminer si la Stratégie d'apprentissage doit être poursuivie et, si tel est le cas, déterminer les mesures à prendre pour en accroître l'efficacité.

Il est recommandé à l'ONUSIDA d'investir dans la Stratégie d'apprentissage pour une deuxième phase.

1. Créer de nouvelles activités dans le cadre de la Stratégie d'apprentissage
2. Poursuivre et renforcer le soutien des Formateurs
3. Favoriser le renforcement de l'engagement de suivi et de responsabilité
4. Étudier l'institutionnalisation et l'harmonisation

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

27 En tant que service aux gouvernements nationaux, aux donateurs partenaires, au secteur privé et aux ONG, agir en qualité de médiateur de bonnes pratiques pour les efforts déployés localement pour la réplication et l'apprentissage horizontal, dont les principes combinés de bonne pratique identifiés dans le Cadre Stratégique Mondial et dans la Déclaration de l'UNGASS.

Évaluation générale : Mise en œuvre

14^{ème} action en riposte de la Direction : L'ONUSIDA doit accroître son soutien de mise en place de partenariats axés sur la mise en œuvre du Plan national de lutte contre le sida et l'implication du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des acteurs internationaux, en prêtant une attention particulière à la participation des personnes vivant avec le VIH. Il s'agira d'appui aux forums partenariaux des Conseils nationaux de lutte contre le sida et d'autres approches destinées à accroître la participation, améliorer l'union des efforts et renforcer le potentiel d'action des différents acteurs. Voir également la 15^{ème} action

- Dans le tout dernier service Partenariats mis sur pied (PTN) en 2001, nous avons déjà tenté d'avancer à l'aide du document de stratégie de 2003. Même si celui-ci a été « finalisé » en 2003, l'équipe avait déjà progressé. L'une des recommandations clés était d'accroître le travail avec les personnes vivant avec le VIH et leur soutien. Nous avons réalisé que nous devions atteindre des organisations de développement « intégrées » disposant d'une large portée et de vastes réseaux. Par conséquent, nous sommes intervenus pour rapprocher différents partenariats mondiaux tels que : celui existant entre la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+), et celui entre l'Alliance des unions chrétiennes féminines (YWCA) et la Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH (ICW). Ces partenariats étaient, non seulement, internationaux par nature mais ils étaient également mis en œuvre dans les pays et localement. Il ressort des rapports passés que la FICR a laissé la liberté aux organisations s'occupant de personnes vivant avec le VIH de développer un potentiel d'action. A son tour, la participation des personnes vivant avec le VIH a permis de renforcer la riposte institutionnelle au sida de la FICR. Des résultats bénéfiques pour les deux parties ont également été indiqués par le partenariat entre la Communauté Internationale des Femmes vivant avec le VIH (ICW) et la YWCA. Des partenariats ont également été formalisés avec la FIPF et l'Alliance, afin de mieux coordonner les efforts de soutien de la société civile à l'échelon des pays.
- Pour les organisations s'occupant de personnes vivant avec le VIH, le soutien de développement organisationnel des réseaux mondiaux et de leurs membres régionaux et nationaux a été renforcé. Ce soutien ne consistait pas en un simple soutien financier pour les activités principales, mais plutôt en un renforcement institutionnel des bureaux mondiaux et de leurs mécanismes régionaux et à l'échelon des pays. Le travail effectué se reflétait dans les accords de financement des programmes conclus avec ces réseaux. Des consultations majeures sur la consultation GIPA (participation accrue des personnes vivant avec le VIH/sida) ont eu lieu en 2004 et 2005. Les résultats de la réunion de Nairobi en 2005 ont déjà été partagés avec l'Équipe d'évaluation. L'un d'entre eux consistait à aider les GNP+ à réaliser une Fiche de rapport

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

GIPA, dont l'objectif était de mesurer le niveau d'implication des personnes vivant avec le VIH à l'échelon des pays. Ce projet a été finalisé en 2008. Divers efforts ont été déployés pour réunir les acteurs de la cause des personnes vivant avec le VIH, pour assurer la médiation, le cas échéant, et soutenir la coordination du réseau à l'échelon mondial, régional et des pays.

- La période qui a suivi la première évaluation était dédiée à la mise en forme de la FMSTP. Le soutien de la société civile dans les CCM et les mécanismes de la FMSTP était également une priorité de l'ONUSIDA, notamment par l'intermédiaire des Administrateurs de mobilisation sociale et partenariats (voir ci-dessous) et en tissant des liens avec l'équipe du Fonds Mondial dédiée à la société civile de manière régulière et, dans une moindre mesure, avec l'équipe de gestion des CCM.
- En réponse à la recommandation, des Administrateurs de mobilisation sociale et partenariats ont été recrutés pour de nombreux bureaux régionaux et dans les pays à compter de 2004. En 2008, environ 28 étaient en poste. Des directives et un soutien ont été fournis par le PSC/PTN de Genève aux Administrateurs de mobilisation sociale et partenariats dans les régions et les pays, et par les bureaux régionaux aux pays.
- Des directives sur la participation du secteur communautaire à la coordination des ripostes nationales au sida ont été mises en place, en collaboration avec l'ICASO, l'AFRICASO et l'Alliance (finalisées et publiées en 2006).
- En partenariat avec le secteur privé, Ben Plumley, membre du personnel de l'ONUSIDA et de l'équipe PTN, a décidé de renforcer la Coalition Mondiale des Entreprises contre le Sida. Cela a permis de renforcer la position de la Coalition mondiale des entreprises contre le sida et de créer des conseils dans les pays. En même temps, nous avons soutenu (à l'aide du soutien financier de la Fondation des Nations Unies, je pense) l'élaboration d'options de partenariat spécifiques à chaque pays (Indonésie, Zambie, Philippines...) pour encourager non seulement la riposte du secteur professionnel/privé mais aussi la collaboration avec les ONG et le gouvernement pour soutenir les priorités des pays. Des exemples de ces options devraient être disponibles dans les archives de l'ONUSIDA.
- PSC a facilité la participation de la société civile, y compris des personnes vivant avec le VIH, à la Cellule Mondiale de Réflexion et aux Groupes de travail (notamment en aidant les partenaires à l'aide d'un processus de sélection) en 2005.
- Collaboration et appui technique aux communautés confessionnelles, aux conseillers en partenariat de

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

**Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

l'ONUSIDA dans les régions et les pays, aux organismes coparrainants et aux réseaux de chefs religieux vivant avec le VIH, pour renforcer leur riposte au VIH, y compris trois exercices de cartographie et l'appui au développement de ressources de formation spécifiques pour les organisations confessionnelles. Un exemple de travail avec les organisations confessionnelles se reflète dans le MOA avec Caritas Internationalis. Le MOA explique clairement les objectifs/ résultats escomptés à l'échelon des pays. Il a été décidé de coordonner un groupe de travail interinstitutionnel et avec les organisations confessionnelles sur la Religion et le VIH et d'élaborer un cadre stratégique pour l'engagement des chefs religieux, des organisations confessionnelles et des communautés confessionnelles locales autour de 10 domaines d'action sur le VIH (2008).

- **Secteur Privé :** Développement d'un potentiel d'action interne sur le renforcement des capacités d'engagement du secteur privé : Un manuel a été pensé pour offrir au personnel de l'ONUSIDA des directives pratiques visant à personnaliser l'engagement du secteur privé dans la riposte à l'épidémie. Le manuel a bénéficié des commentaires et des suggestions du personnel de l'ONUSIDA à l'échelon des pays, régional et mondial ainsi que de ceux des organismes coparrainants de l'ONUSIDA, particulièrement le BIT/OIT et la Banque Mondiale. Des employés ont été sélectionnés et formés sur la manière d'impliquer de manière efficace le secteur privé à l'échelon national. Des outils ont été mis au point dans plusieurs langues : une brochure globale, une collection d'études de cas et de présentations Powerpoint des organismes coparrainants de l'ONUSIDA facilement personnalisables. Des options de partenariat régionaux (Amérique Latine, Afrique et Région Asie Pacifique) et nationaux (Brésil, Inde, Zambie, Égypte, Panama, Philippines et Namibie) détaillant, à l'aide d'exemples concrets, ce que pouvait faire le secteur privé pour se joindre à la riposte au sida, ont été élaborées en 2003 et 2005 par l'ONUSIDA et d'autres partenaires.
- L'appui aux coalitions professionnelles dédiées à la lutte contre le sida n'existait pas il y a de cela quelques années. A présent, il existe environ 50 coalitions professionnelles nationales et quatre coalitions professionnelles régionales, toutes lancées ces deux dernières années. Les coalitions n'ont pas toutes la même envergure, les mêmes services et les mêmes approches de financement. L'ONUSIDA, en collaboration avec le BIT/OIT et la Banque Mondiale, a contribué à la création de nombreuses coalitions depuis 2002 et apporte un soutien financier, technique et de plaidoyer à 30 coalitions du monde entier (Algérie, Brésil, Éthiopie, Namibie, Sierra Leone). L'un des points forts de l'appui de l'ONUSIDA aux coalitions est l'organisation d'un atelier latino-américain et caraïbe pour l'ensemble des coalitions de ces régions dans le but de partager les outils et les expériences. L'ONUSIDA a également participé activement à l'élaboration de l'enquête mondiale des coalitions professionnelles lancée par le Forum Économique Mondial de Davos en 2008. Cette publication est un examen rigoureux des coalitions professionnelles (leurs modèles d'adhésion, leurs difficultés, leurs meilleures pratiques...) présentant une source unique

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

d'informations pour l'ensemble des coalitions professionnelles.

- Appui aux industries clés : L'ONUSIDA a mené le mécanisme pharmaceutique et diagnostique Sherpa avec le secrétaire général des Nations Unies, en étroite collaboration avec l'OMS, l'UNICEF et le PNUD, qui ont favorisé des engagements clés de la part de 17 sociétés pharmaceutiques pour accroître l'accès au traitement (notamment un investissement accru dans la recherche et le développement de nouveaux médicaments liés au VIH adaptés aux contextes limités en ressources et à utiliser avec précaution chez les enfants, les adolescents, les adultes et les femmes enceintes, un investissement accru dans le développement de technologies fiables et abordables pour diagnostiquer le VIH et surveiller l'efficacité du traitement...). En collaboration avec le BIT/OIT, l'ONUSIDA a soutenu l'industrie du tourisme autour de la campagne de prévention du VIH au Mexique dans le cadre de l'initiative Sida 2008 et à Dakar dans le cadre de l'ICASA 2008, et autour de la mise en œuvre de politiques de lieu de travail sur le VIH à long terme.
- Leadership : L'ONUSIDA est au premier plan des efforts du Fonds Mondial pour impliquer le secteur privé dans la participation active à la riposte nationale de lutte contre le sida des pays, en influençant les partenariats avec le gouvernement et la société civile pour servir les besoins des communautés au sein desquelles ces derniers sont présents. Un grand nombre de modèles de collaborations dans les pays ont déjà été créés, notamment en matière de participation et d'appui aux mécanismes nationaux de coordination pays, d'assistance technique et/ou de gestion aux responsables de la mise en œuvre de subventions, d'influence de l'infrastructure de travail (notamment l'infrastructure sanitaire) par l'intermédiaire de co-investissements étendant la portée des subventions, et d'actions en qualité de responsable de la mise en œuvre et de destinataire principal des subventions.
- Tous ces efforts sont déployés en collaboration avec le BIT/OIT, l'institution chef de file pour la lutte contre le VIH et le monde du travail.

28 Accroître le soutien de l'intensification en développant des stratégies servant à la fois les gouvernements nationaux et les donateurs partenaires. Ces stratégies doivent introduire un apprentissage horizontal et être reliées aux informations tirées de la procédure de suivi et

Voir les 14^{ème} et 15^{ème} actions en riposte de la Direction

**Recommandations de
l'Évaluation sur cinq ans
ONUSIDA/CCP(13)/02.2**

Analyse de la riposte à l'Évaluation sur cinq ans
**Riposte du Secrétariat de l'ONUSIDA
ONUSIDA/CCP(13)/02.3
et progrès ultérieurs**

d'évaluation.

Evaluation générale : Mise en œuvre

29 Le MERG doit mettre au point un programme d'études d'évaluation pour examiner les problèmes de performances du programme dans leur ensemble, comme un jeu de briques devant contribuer à une évaluation mondiale de l'ONUSIDA cinq ans après que cette étude ait été présentée au CCP, en 2007.

Aucune riposte particulière de la Direction. Voir la 34^{ème} action

Evaluation générale : Non mise en œuvre